



SOMMAIRE

Informations générales	3
Présentation de la Banque de Tunisie	
Répartition du capital et des droits de vote	
Conditions d'accès aux Assemblées Générales	
Composition du Conseil d'Administration	
Les chiffres clés de la Banque de Tunisie	5
Distinctions de la Banque de Tunisie	6
L'environnement économique et financier en 2009	7
Activités de la Banque de Tunisie	8
Ressources collectées	
Les crédits à la clientèle	
Le portefeuille titres	
La monétique	
Résultats de la Banque de Tunisie	14
Le produit des emplois bancaires	
Evolution des commissions bancaires	
Le produit net bancaire	
Les frais généraux	
Le résultat brut d'exploitation	
Le résultat net de l'exercice	
Répartition des bénéfices	
Renforcement des fonds propres	
Normes prudentielles et gestion des risques	20
Ratios réglementaires	
Créances classées et provisions	
Contrôle interne et gouvernance	
Le titre Banque de Tunisie en Bourse	22
Développement et modernisation de la banque	23
Management des Ressources Humaines	
Le réseau de la Banque de Tunisie	
Evolution prévisionnelle de l'activité en 2010	24
RAPPORT DE GESTION DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE	51

PRESENTATION DE LA BANQUE DE TUNISIE

Dénomination	:	BANQUE DE TUNISIE – BT -
Forme juridique	:	Société anonyme
Nationalité	:	Tunisienne
Siège social	:	2, Rue de Turquie - 1001 Tunis
Téléphone	:	71.332.188
Télex	:	15 387 BT BANK
Fax	:	71.349.401
Date de constitution	:	23 Septembre 1884
Durée	:	Prorogée au 31 Décembre 2027
Registre du commerce	:	B1105941996
Matricule fiscal	:	0000 120 H
Capital social	:	112.500.000 dinars
Exercice social	:	Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année
Objet social	:	Banque Universelle au sens de la loi n° 2001/65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit
Régime fiscal	:	Droit Commun

Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 Décembre 2009, le capital social de la Banque est réparti comme suit en actions et en droits de vote :

	Montant en 1000 D	Pourcentage
Actionnaires tunisiens	86 746	77,108%
Personnes physiques	59 644	53,017%
personnes morales	27 081	24,072%
personnes morales étatiques et para-étatiques	21	0,019%
Actionnaires étrangers	25 698	22,842%
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	22 500	20,000%
Autres actionnaires étrangers	3 198	2,842%
Divers	56	0,050%
Total	112 500	100,000%

Conditions d'accès aux assemblées

Tout actionnaire désirant prendre part à une Assemblée Générale de la Banque de Tunisie doit retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

Les actionnaires, qui le souhaitent, peuvent se faire représenter à l'assemblée par une autre personne munie d'un mandat spécial à cet effet.

Composition du Conseil d'Administration

A la date de clôture de l'exercice 2009, le conseil d'administration était ainsi composé:

Présidente Directrice Générale

Madame Alia ABDALLAH

Administrateurs

M. Abdellatif EL FEKIH
M. Belhassen TRABELSI
M. Lotfi HAMROUNI
M. Michel LUCAS
M. Mohamed Ali BAKIR

Banque Fédérative du Crédit Mutuel –BFCM-
Représentée par M. Jean-Jacques TAMBURINI

Commissaires aux comptes

Société FMBZ – KPMG TUNISIE
Les jardins du lac II, B.P. N° 317 Publiposte les berges du lac, 1053 les berges du lac, Tunis.
Représentée par M. Moncef Bousannouga Zammouri

Société FINOR
Immeuble ICC, 4ème Etage, centre urbain nord, 1082 Tunis.
Représentée par M. Fayçal Derbel

LES CHIFFRES CLES DE LA BANQUE DE TUNISIE

(chiffres en Milliers de Dinars)

	2007	2008	2009	Evolution
ACTIVITE				2009/2008
Total du Bilan	2 065 239	2 399 825	2 616 840	9,0%
Dépôts clientèle	1 419 783	1 721 927	1 891 338	9,8%
Total des ressources collectées	2 039 077	2 404 560	2 796 063	16,3%
Encours des crédits clientèle au bilan	1 662 590	1 731 828	2 116 089	22,2%
Total concours à l'Economie	1 760 449	1 838 037	2 267 838	23,4%
RESULTATS				
Marge d'Intermédiation	80 473	86 093	89 596	4,1%
Volume des commissions	23 453	25 800	28 867	11,9%
Produit Net Bancaire	115 894	125 837	132 904	5,6%
Frais Généraux	30 298	31 999	33 701	5,3%
Résultat Brut d'Exploitation	79 632	88 030	93 649	6,4%
Résultat Net	60 153	62 788	66 081	5,2%
FONDS PROPRES				
Fonds propres avant affectation de l'exercice	299 901	338 305	378 591	11,9%
Fonds propres après affectation de l'exercice	338 305	378 591	412 047	8,8%
RATIOS FINANCIERS				
Rentabilité des fonds propres (ROE)	18,9%	17,5%	16,7%	
Rentabilité des actifs (ROAA)	3,1%	2,8%	2,6%	
Coefficient d'exploitation (f. globaux de gestion / PNB)	31,3%	30,0%	29,5%	
Commissions / masse salariale	107,5%	113,5%	120,6%	
Capitalisation boursière au 31/12	731 250	832 725	1 091 250	31,0%
RATIOS REGLEMENTAIRES				
Ratio de couverture des risques	19,87%	22,10%	18,49%	
Ratio de solvabilité	23,83%	21,99%	21,79%	
Ratio de liquidité	134,46%	164,70%	137,29%	
Ratio des immobilisations	39,32%	38,19%	45,71%	
EFFECTIF ET NOMBRE D'AGENCES				
Effectif permanent	857	851	844	
Nombre d'agences	83	84	89	

DISTINCTIONS DE LA BANQUE DE TUNISIE

Malgré une conjoncture difficile, la Banque de Tunisie n'a cessé de progresser et de réaliser des performances significatives en termes de rentabilité financière et de part de marché grâce notamment aux efforts déployés durant ces deux dernières années en vue d'améliorer ses services et de se rapprocher davantage de sa clientèle. Le renforcement de son réseau d'agences et l'introduction de nouveaux produits d'épargne, d'assurance et de paiement par carte ont confirmé la place privilégiée qu'elle occupe dans le système bancaire tunisien.

Les performances remarquables que la banque a réalisées en 2009 lui ont valu distinction auprès des analystes nationaux et internationaux. C'est ainsi que «The Global Finance», l'a élue «Best Bank award 2009» parmi les meilleures banques dans 123 pays.



«The Banker Magazine» du Groupe «Financial Times» a également choisi la Banque de Tunisie «Bank of the year 2009 Tunisia». Cette distinction lui est décernée par des experts internationaux de la Finance «pour sa solidité financière, ses performances et la pertinence de sa stratégie de développement ».

Commentant l'attribution de ce prix, les médias spécialisés de la place londonienne dont notamment le site «Global Arab Net Work» l'ont présenté comme étant foncièrement mérité par la Banque de Tunisie.

Conjoncture internationale

L'activité économique mondiale semble renouer progressivement avec la croissance en 2009 grâce aux mesures tant monétaires que budgétaires mises en œuvre dès le début de la récession. L'amélioration de la confiance des chefs d'entreprises et des consommateurs et les signes de redressement du commerce international ont favorisé cette reprise.

Les dernières estimations du Fonds Monétaire International font état d'une amélioration attendue du rythme de croissance pour les années 2010 et 2011. Cette amélioration est imputable à la conjugaison des efforts des gouvernements et des principales Banques Centrales, notamment dans les pays industrialisés. Pour faire face à la crise, d'importants programmes de soutien financier, de relance de l'activité économique et d'assouplissement des politiques monétaires ainsi que des mesures non conventionnelles ont été mis en place.

Toutefois, les analyses des instances et des organismes internationaux soulignent que les conditions appropriées pour garantir la reprise de l'économie mondiale sur des bases solides et en s'appuyant sur des facteurs autonomes ne sont pas encore réunies dans un contexte d'augmentation du chômage, de faiblesse de la consommation et d'aggravation de l'endettement public.

Par ailleurs, les prix des produits de base, notamment ceux du pétrole et des matières premières industrielles, ont poursuivi leurs fluctuations durant l'année 2009 tout en restant à des niveaux élevés.

Concernant les prix à la consommation, ils ont de nouveau augmenté dans les pays industrialisés, après une période de repli relativement longue.

Parallèlement, les taux de change des principales devises ont continué à fluctuer avec une orientation à la hausse du dollar américain vis-à-vis de l'euro. Il en est de même des principaux indices des bourses mondiales qui ont observé la même tendance.

Conjoncture nationale

Sur le plan national et malgré les répercussions de la crise financière et économique mondiale sur la production et les exportations de certaines activités des industries manufacturières et sur l'évolution des secteurs du tourisme et du transport, la croissance de l'économie tunisienne s'est poursuivie grâce, notamment, à l'amélioration du niveau de la production agricole et à la progression des activités de services. Les mesures qui ont été prises, conjuguées à une politique monétaire appropriée, ont permis de préserver les équilibres globaux, notamment, extérieurs.

En 2009, l'économie Tunisienne a enregistré un taux de croissance de 3,1% à la faveur du bon comportement de l'agriculture et des services et d'un taux d'inflation maîtrisé à 3,7% contre 5% en 2008.

Le volume global des investissements a augmenté de 10,4% en 2009. La part des investissements publics a cru de 21,7% compensant ainsi le fléchissement des investissements directs étrangers.

La masse monétaire M3 et les concours à l'économie ont progressé, au cours de l'année 2009, respectivement de 12,1% et 10,5% par rapport à 2008.

L'excédent de liquidité bancaire s'est poursuivi tout au long de l'année 2009 ce qui explique l'intervention de la Banque Centrale de Tunisie pour éponger cet excédent.

Le taux moyen du marché monétaire a enregistré une baisse de 16% en moyenne entre 2008 et 2009. Cette importante baisse a affecté les produits des emplois bancaires.

Pour ce qui est du taux de change du dinar, il a enregistré une dépréciation de 1,9% par rapport à l'euro et une quasi-stabilité vis-à-vis du dollar américain.

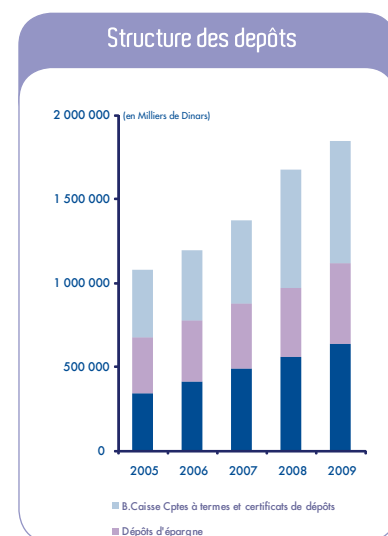
Pour l'année 2010, il est prévu d'atteindre un taux de croissance de 4,1%.

ACTIVITES DE LA BANQUE DE TUNISIE

Ressources collectées

Les dépôts de la clientèle

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont connu une progression de 9,84% passant de 1.721.927 mille dinars au 31 Décembre 2008 à 1.891.338 mille dinars au 31 Décembre 2009. Cette augmentation qui a touché toutes les composantes de dépôts est due à la redynamisation de l'activité commerciale de la banque. Elle a été de 8,22% pour les dépôts rémunérés et de 12,84% pour les dépôts non rémunérés.



LES RESSOURCES COLLECTÉES

(chiffres en Millions de Dinars)

Rubriques	2005	2006	2007	2008	2009	Evol 2008/2009	Evol Moy (sur 5 ans)
DEPOTS CLASSIQUES	1 103 732	1 217 291	1 419 783	1 721 927	1 891 338	9,84%	14,41%
1. Dépôts non rémunérés	371 297	428 390	536 689	603 204	680 656	12,84%	16,36%
Dépôts à vue	344 425	407 368	486 914	555 260	632 721	13,95%	16,42%
Autres sommes dues à la clientèle	26 872	21 022	49 775	47 944	47 935	-0,02%	15,57%
2. Dépôts rémunérés	732 435	788 901	883 095	1 118 723	1 210 682	8,22%	13,39%
Dépôts d'épargne	332 810	364 344	388 419	415 809	484 249	16,46%	9,83%
Comptes spéciaux d'épargne	315 497	340 583	363 398	392 282	462 618	17,93%	10,04%
Comptes Epargne Logement	14 944	21 525	23 161	21 728	20 055	-7,70%	7,63%
Comptes Epargne Horizon	2 369	2 236	1 860	1 799	1 576	-12,43%	-9,69%
B Caisse, Cptes à termes et Certificats de dépôts	399 625	424 557	494 675	702 914	726 434	3,35%	16,11%
B Caisse, Cptes à termes	238 625	262 557	334 675	530 914	503 434	-5,18%	20,52%
Certificats de dépôts	161 000	162 000	160 000	172 000	223 000	29,65%	8,49%
AUTRES RESSOURCES	587 675	603 940	619 294	682 633	904 725	32,53%	11,39%
Bons du Trésor cédés à la clientèle	186 816	196 816	208 816	237 016	316 296	33,45%	14,07%
Placements en SICAV	400 859	407 124	410 478	445 617	588 429	32,05%	10,07%
TOTAL RESSOURCES ELARGIES	1 691 407	1 821 232	2 039 077	2 404 560	2 796 063	16,28%	13,39%

Les dépôts à vue ont atteint 632.721 mille dinars au 31 Décembre 2009 contre 555.260 mille dinars au 31 Décembre 2008. Avec une part de 36% du total des dépôts collectés auprès de la clientèle, les dépôts à vue ont continué d'occuper une place importante dans l'ensemble des ressources, permettant ainsi à la Banque d'assurer le maintien d'un coût des ressources très compétitif.

Les dépôts à terme et les certificats de dépôts, destinés essentiellement à une clientèle d'institutionnels, sont passés de 702.914 mille Dinars au 31 Décembre 2008 à 726.434 mille dinars à la fin de l'exercice 2009, soit une augmentation de 3,35%. De 2005 à 2009, les dépôts à terme ont connu une croissance soutenue au taux annuel moyen de 16,11% pour atteindre une part de 38,4% dans le total des dépôts de la Banque à la fin de l'exercice 2009.

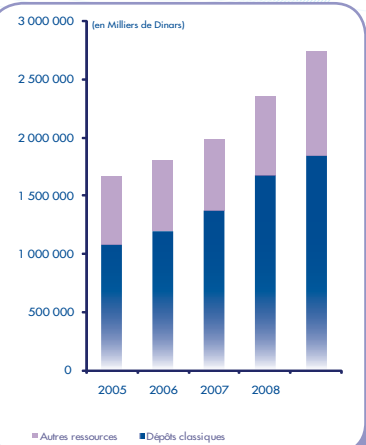
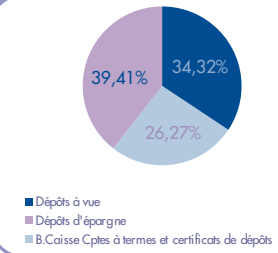
Les dépôts d'épargne ont enregistré une croissance de 16,46% passant de 415.809 mille dinars au 31 Décembre 2008 à 484.249 mille dinars au 31 Décembre 2009. Cette catégorie de dépôt, caractérisée par sa bonne stabilité, a occupé une part de 25,6% dans le total des dépôts et a progressé à un rythme annuel moyen de 9,83% durant les cinq dernières années.

Les autres ressources collectées

Les autres ressources ont drainé durant l'exercice 2009 un volume important de capitaux qui a atteint au 31 Décembre 2009 un montant global de 904.725 mille dinars contre 682.633 mille dinars à la fin de l'année 2008.

Ainsi, le total des ressources élargies collectées par la Banque de Tunisie a atteint, à la fin de l'exercice 2009, un montant de 2.796.063 mille dinars contre 2.404.560 mille dinars à la fin de l'année 2008 enregistrant ainsi une progression de 16,28%. Sur les cinq dernières années, ces ressources ont progressé en moyenne de 13,39% par an.

Structure moyenne des dépôts classiques



Evolution des ressources

STRUCTURE DES DEPOTS CLIENTELE

(chiffres en Millions de Dinars)

Rubriques	2005		2006		2007		2008		2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Dépôts non rémunérés	371 297	33,6%	428 390	35,2%	536 689	37,8%	603 204	35,0%	680 656	36,0%
Dépôts à vue	344 425		407 368		486 914		555 260		632 721	
Autres sommes dues à la clientèle	26 872		21 022		49 775		47 944		47 935	
2. Dépôts rémunérés	732 435	66,4%	788 901	64,8%	883 095	62,2%	1 118 723	65,0%	1 210 682	64,0%
Dépôts d'épargne	332 810	30,2%	364 344	29,9%	388 419	27,4%	415 809	24,1%	484 249	25,6%
Bon de Caisse et Comptes à terme	238 625	21,6%	262 557	21,6%	334 675	23,6%	530 914	30,8%	503 434	26,6%
Certificats de dépôts	161 000	14,6%	162 000	13,3%	160 000	11,3%	172 000	10,0%	223 000	11,8%
TOTAL DES DEPOTS	1 103 732		1 217 291		1 419 783		1 721 927		1 891 338	

Les ressources extérieures

La stratégie menée depuis plusieurs années visant à offrir à sa clientèle les crédits les plus adaptés à ses besoins de financement, a permis à la Banque de conserver un niveau important de ressources extérieures.

Au 31 Décembre 2009, l'encours de ces ressources s'élève à 124.642 mille dinars contre 148.962 mille dinars à la fin de l'année 2008. Cette baisse de 16,3% s'explique par l'absence de recours de la banque aux bailleurs de fonds en raison du renchérissement relatif des coûts de ces ressources.

Les crédits à la clientèle

L'implication plus prononcée de la Banque dans le financement de l'économie, tous secteurs confondus, ainsi que son ouverture sur des métiers à forte marge bénéficiaire lui ont permis d'enregistrer un taux d'évolution relativement élevé de ses concours.

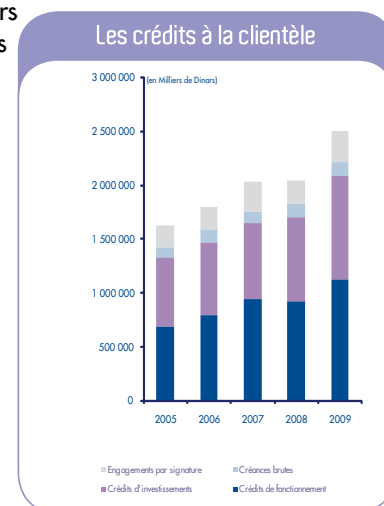
Le total des engagements de la clientèle s'est élevé à 2.509.457 mille dinars au 31 Décembre 2009 contre 2.053.563 mille dinars au 31 Décembre 2008, enregistrant ainsi une progression annuelle de 22,2%.

Le volume global des créances nettes sur la clientèle a enregistré une progression importante de 22,2%, passant de 1.731.828 mille dinars en 2008 à 2.116.089 mille dinars en 2009.

Durant l'exercice 2009, les crédits courants de fonctionnement ont enregistré une augmentation de 22,2% pour atteindre un encours de 1.123.939 mille dinars à la fin de l'exercice 2009 contre 919.609 mille dinars à la fin de l'exercice 2008. Cette catégorie de crédits à court terme a progressé à un taux annuel moyen de 13,1% durant les cinq dernières années.

L'encours global des crédits à moyen et long terme a atteint à la fin de l'exercice 2009 un montant de 959.135 mille dinars contre 774.899 mille dinars l'année dernière, soit une évolution de 23,8%. Entre 2005 et 2009, le taux annuel moyen d'augmentation de l'encours des crédits d'investissement s'est situé au niveau de 11%.

Ces emplois à moyen et long terme ont été financés à hauteur de 86,4% par des ressources propres de la Banque et à hauteur de 13,6% par des ressources spéciales.



CREDITS ET ENGAGEMENTS DE LA CLIENTELE

(chiffres en Milliers de Dinars)

Nature des engagements	2005	2006	2007	2008	2009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	686 176	792 718	942 988	919 609	1 123 939	22,2%	13,1%
Portefeuille escompte à court terme	390 749	501 380	641 097	590 333	836 560	41,7%	21,0%
Comptes courants débiteurs	261 853	241 365	255 149	258 602	208 123	-19,5%	-5,6%
Autres crédits à court terme	33 574	49 973	46 742	70 674	79 256	12,1%	24,0%
CREDITS D'INVESTISSEMENT	632 345	668 864	701 099	774 899	959 135	23,8%	11,0%
Crédits sur ressources ordinaires	410 118	483 029	526 093	618 757	828 842	34,0%	19,2%
Crédits sur ressources spéciales	222 227	185 835	175 007	156 142	130 293	-16,6%	-12,5%
OPERATIONS DE LEASING	14 244	13 958	13 992	12 862	11 128	-13,5%	-6,0%
TOTAL DES CREANCES SAINES	1 332 766	1 475 540	1 658 079	1 707 370	2 094 201	22,7%	12,0%
CREANCES CLASSEES BRUTES (BILAN)	105 627	115 527	104 518	125 985	131 169	4,1%	5,6%
TOTAL CREANCES PAR DECAISSEMENT	1 438 393	1 591 067	1 762 597	1 833 356	2 225 370	21,4%	11,5%
TOTAL DES CREANCES NETTES AU BILAN	1 343 352	1 480 715	1 662 590	1 731 828	2 116 089	22,2%	12,0%
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	202 683	210 524	278 268	220 208	284 087	29,0%	8,8%
CREANCES CLASSEES BRUTES (HORS BILAN)	2 328	2 464	10 569	14 461	8 826	-39,0%	39,5%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLIENTELE	1 641 075	1 801 591	2 040 865	2 053 563	2 509 457	22,2%	11,2%

A la fin de l'exercice 2009, l'encours des opérations de leasing s'est situé à 11.128 mille dinars contre 12.862 mille dinars une année auparavant enregistrant ainsi une baisse de 13,5%. Durant les cinq derniers exercices, l'encours des opérations de leasing a diminué à un rythme annuel moyen de 6%.

Par ailleurs, le niveau des engagements par signature a atteint, au 31 Décembre 2009, un encours de 284.087 mille dinars contre 220.208 mille dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une augmentation de 29%. L'évolution annuelle moyenne de ces concours a été de 8,8% durant les cinq dernières années.

En matière de gestion des risques sur les crédits, il est important de souligner que la Banque de Tunisie est en parfait respect de toutes les règles prudentielles de la Banque Centrale de Tunisie relatives à la division et la couverture des risques.

Le portefeuille-titres

Le total du portefeuille-titres de la Banque de Tunisie a enregistré une augmentation de 35,62% passant de 134.943 mille dinars au 31 Décembre 2008 à 183.007 mille dinars au 31 Décembre 2009.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE-TITRES

(chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2005	2006	2007	2008	2009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Titres de participations	97 112	97 743	97 859	106 208	151 749	42,9%	11,81%
Obligations et BTNB	26 042	20 328	11 211	5 055	3 876	-23,3%	-37,89%
Fonds gérés	0	0	0	0	7 500		
Bons du Trésor conservés	37 089	37 093	19 540	23 680	19 883	-16,0%	-14,43%
Total portefeuille-titres	160 244	155 164	128 610	134 943	183 007	35,62%	3,38%

En effet, le portefeuille des participations a enregistré une augmentation de 42,9% entre 2008 et 2009. Il s'est établi à 151.749 mille dinars au 31 Décembre 2009 contre 106.208 mille dinars au 31 Décembre 2008. Le portefeuille obligataire a accusé une baisse de 23,3% due à des remboursements en principal de certaines lignes obligataires non compensées par de nouvelles souscriptions. Aussi, une bonne partie des Bons du Trésor Assimilables a été vendue à la clientèle.

Au début de l'année 2009, la Banque de Tunisie a créé une filiale BT-SICAR et lui a confié un fonds géré de 7.500 mille dinars pour financer des projets rentrant dans son champ d'intervention.

L'essentiel du portefeuille des participations de la Banque de Tunisie peut être scindé en deux parties :

• Les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE, la Société de Bourse de Tunisie, la Générale de participations de Tunisie SICAF, Placements de Tunisie SICAF, la Société de Participation et de Promotion des Investissements SPPI, La Foncière les Oliviers FOSA, la Générale Immobilière de Tunisie GIT SA, GIT SARL, Société Pôle de Compétitivité de Bizerte, SICAV RENDEMENT, SICAV CROISSANCE, la SOPROFIT CARTHAGO, et SPT BEKALTA
Une présentation de ces sociétés figure en annexe.

• Les autres participations stratégiques :

Air Liquide Tunisie :

Créée en 1917, la société AIR LIQUIDE TUNISIE est une société au capital de 21,867 millions de dinars. Il s'agit d'une filiale du Groupe AIR LIQUIDE France, spécialisée dans les gazs pour l'industrie et la santé.

Le groupe Banque de Tunisie participe directement au capital de Air Liquide Tunisie à concurrence de 19,1% et de 3,2% par le biais de Placements Tunisie SICAF, SICAV CROISSANCE et ASTREE.

Les résultats forts intéressants qu'enregistre Air Liquide Tunisie, procurent à la Banque un rendement en dividende élevé.

Par ailleurs la valeur boursière de la participation de la banque lui confère une plus value latente importante, estimée au 31 décembre 2009 à 40,3 Millions de Dinars.

Société Industrielle des Conduites et Accessoires SICOAC :

La SICOAC est une filiale du groupe ETEX France, spécialisée dans les conduites et accessoires destinés principalement à l'irrigation et l'assainissement. Son capital social s'élève à 8,7 millions de dinars.

Notre participation au capital de la SICOAC s'établit à hauteur de 29,8%, dont 23,3% directement et 6,5% par le biais de Placements de Tunisie SICAF.

La SICOAC s'est restructurée vers la fin des années 90 pour se consacrer à la production des conduites et accessoires en plastiques (PVC et Polyéthylène). La montée en régime suite à la mise en exploitation des nouveaux investissements s'est déroulée convenablement et la société a vite renoué avec les bénéfices. Le chiffre d'affaires en 2008 était de l'ordre de 20 millions de Dinars et le bénéfice dégagé est de 470 mD.

La SICOAC recèle, elle aussi, une plus-value latente importante qui provient, entre autres, de la valeur patrimoniale de ses actifs.

Compagnie Générale des Salines de Tunisie : COTUSAL

Créée en 1949, COTUSAL est une société au capital de 13,2 Millions de Dinars. Il s'agit d'une filiale du Groupe Les Salins du Midi spécialisé dans la culture du sel marin. La COTUSAL a pour objet l'aménagement et la modernisation de la production du sel en Tunisie.

La participation du groupe BT au capital de la COTUSAL s'établit à 13,4% dont 3,1% directement et 10,3% par le biais de Placements de Tunisie SICAF.

Suite à l'entrée en régime de croisière des nouveaux investissements de Zarzis et grâce à une conjoncture commerciale favorable au sel tunisien qui s'exporte bien, la COTUSAL dégage actuellement des bénéfices importants.

Le niveau des dividendes distribués confère à l'action COTUSAL une valeur de rendement très élevée et notre participation recèle ainsi des plus-values latentes tout aussi élevées.

Politique d'investissement

A l'instar des années précédentes la politique d'investissement de la banque en matière de prise de participations vise, outre l'amélioration du taux de rendement directe, d'autres objectifs tels que:

- Le dégrèvement fiscal accordé aux souscripteurs lors des prises de participation au capital de sociétés réalisant des projets d'investissement.
- L'accompagnement de certains de nos meilleurs clients dans leurs actions de développement.
- Le recyclage de ces participations par leur cession, dans une phase ultérieure, aux promoteurs.

(Chiffres en Milliers de Dinars)

a) dans le cadre d'une nouvelle participation	Valeur d'acquisition
- soutien aux promoteurs, ouvrant droit à un dégrèvement fiscal	44 349
- autres participations, ouvrant droit à un dégrèvement fiscal	1 300
- autres participations, soutiens aux promoteurs	6 120
- autres	375
b) dans le cadre d'une augmentation de participation déjà existante	
- soutien aux promoteurs, ouvrant droit à un dégrèvement fiscal	2 300
- autres participations, ouvrant droit à un dégrèvement fiscal	3 055
- autres	327

Rendement du Portefeuille-titres

Le portefeuille-titres de la BT a généré les revenus suivants en 2009 :

(chiffres en Milliers de Dinars)

- Dividendes et jetons de présence	7 703
- Plus-values sur cession d'actions	1 418
- Revenus sur BTA et BTC	4 139
- Intérêts sur obligations	285
Total	13 546

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE-TITRES

(chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2005	2006	2007	2008	2009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
1. Portefeuille des participations	97 112	97 743	97 859	106 208	151 749	42,9%	11,81%
Risque refinancé et assuré par la BEI	4 892	4 101	3 287	2 724	2 427	-10,9%	-16,07%
Dégrèvements fiscaux obtenus	13 544	14 344	22 480	37 939	29 377	-22,6%	21,36%
Dividendes reçus	3 888	5 022	5 108	6 636	7 703	16,1%	18,65%
Plus-values sur cessions	4 409	6 349	2 672	3 588	1 418	-60,5%	-24,70%
2. Rendement des obligations et BTNB	6,41%	6,47%	6,65%	6,65%	5,77%		

Par ailleurs, et en matière de provisions, l'enveloppe consacrée couvre largement la dépréciation potentielle de certaines participations, soit un total de 3,099 millions de dinars au 31 décembre 2009.

La monétique

Durant l'année 2009, la Banque a participé à la manifestation de « Carte Afrique » qui s'est déroulée pour la première fois en Tunisie.

Quant à sa participation au salon «Banque et Monétique» dans sa troisième édition, la Banque s'est distinguée par la présentation d'un service qui permet aux clients de la Société Régionale de Transport de Nabeul (SRTGN) de payer et réserver leurs billets via les DABs de la Banque de Tunisie.

Par ailleurs, la banque a commencé, en 2009, la commercialisation de la « Carte Entreprise Internationale ». Cette carte offre la possibilité de charger les frais de mission à l'étranger en toute sécurité et permet d'effectuer des retraits ainsi que le paiement des achats en devises.

Au terme de l'exercice 2009, le parc des DABs BT a atteint 143 unités contre 121 en 2008 enregistrant ainsi une évolution de 18% ce qui traduit la bonne amélioration du niveau de l'activité de la monétique.

(chiffres en Dinars)

	Année 2008	Année 2009	Evolution
Activité DAB	297 944 990	330 691 280	11%
Activité TPE	102 598 588	115 397 246	13%

RÉSULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE

Les produits des emplois bancaires

EVOLUTION DES RESULTATS

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Produits des emplois	104 193	119 078	135 033	151 471	150 086	-0,9%	9,6%
Coûts des ressources	44 478	46 709	54 560	65 378	60 489	-7,5%	8,0%
MARGE D'INTERMEDIATION	59 716	72 370	80 473	86 093	89 596	4,1%	10,7%
Commissions bancaires	15 838	20 759	23 453	25 800	28 867	11,9%	16,2%
Commissions encourues (payées)	490	534	409	1 047	868	-17,1%	15,4%
Produits des opérations de change	4 759	4 833	6 193	7 669	7 320	-4,5%	11,4%
Dividendes	5 676	6 550	6 184	7 322	7 989	9,1%	8,9%
PRODUIT NET BANCAIRE	85 498	103 977	115 894	125 837	132 904	5,6%	11,7%
Frais généraux	27 746	28 921	30 298	31 999	33 701	5,3%	5,0%
Dotation aux amortissements	5 206	6 267	5 964	5 807	5 554	-4,4%	1,6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	52 547	68 789	79 632	88 030	93 649	6,4%	15,5%
Autres produits d'exploitation	286	494	396	401	535	33,5%	16,9%
Gain et perte sur autres éléments ordinaires	950	-66	-39	429	1 153	169,1%	5,0%
RESULTAT BRUT AVANT PROVISIONS ET IMPOTS	53 783	69 217	79 989	88 859	95 337	7,3%	15,4%
Dotation aux Provisions	16 620	28 307	4 946	17 935	13 527	-24,6%	-5,0%
Plus-values sur cession d'actions	4 409	6 349	2 672	3 588	1 418	-60,5%	-24,7%
RESULTAT BRUT AVANT IMPOTS	41 571	46 805	76 983	74 512	83 227	11,7%	19,0%
Impôts	7 471	7 374	17 561	11 725	17 145	46,2%	23,1%
BENEFICE NET	34 101	39 885	60 153	62 788	66 081	5,2%	18,0%

Avec 150.086 mille dinars en 2009 et en dépit de la baisse du Taux du Marché Monétaire de 16%, les produits des emplois bancaires sont presque maintenus à leur niveau de 2008.

Le coût total des ressources collectées par la Banque a atteint pour l'exercice 2009 un montant de 60.489 mille dinars contre 65.378 mille dinars en 2008, soit une baisse de 7,5% due essentiellement à la maîtrise du coût des dépôts à terme et l'amélioration de la structure globale de nos dépôts par une favorisation des dépôts à vue et des dépôts d'épargne.

Par conséquent, la marge d'intermédiation de la Banque, a enregistré au cours de l'exercice 2009 une amélioration de 4,1% pour atteindre 89.596 mille dinars contre 86.093 mille dinars une année auparavant.

UNE VALEUR AJOUTEE SUR CAPITAUX EN AUGMENTATION

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Produits des emplois	104 193	119 078	135 033	151 471	150 086	-0,9%	9,6%
Produits des crédits	98 623	115 216	130 274	136 646	137 481	0,6%	8,7%
Revenus valeurs du Trésor	2 516	2 091	1 716	1 289	4 139	221,2%	13,3%
Produits placements marché monétaire	3 055	1 772	3 043	13 537	8 465	-37,5%	29,0%
Coûts des ressources	44 478	46 709	54 560	65 378	60 489	-7,5%	8,0%
Coûts des ressources clientèle	31 560	35 032	44 264	56 580	53 124	-6,1%	13,9%
Coûts des ressources extérieures	12 918	11 677	10 296	8 799	7 365	-16,3%	-13,1%
MARGE D'INTERMEDIATION	59 716	72 370	80 473	86 093	89 596	4,1%	10,7%

Evolution des commissions bancaires

Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l'exercice 2009 un volume global de 28.867 mille dinars contre 25.800 mille dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 11,9%.

EVOLUTION DES COMMISSIONS BANCAIRES

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Opérations avec l'étranger	2 405	2 520	2 844	2 839	2 940	3,6%	5,1%
Opérations sur titres	2 699	2 653	2 774	4 965	4 338	-12,6%	12,6%
commissions sur comptes	4 520	6 721	7 615	7 566	7 134	-5,7%	12,1%
Commissions sur moyens de paiement	3 289	4 103	4 106	4 744	5 282	11,4%	12,6%
Commissions de gestion	1 701	3 547	4 986	4 584	7 936	73,2%	47,0%
Opérations guichet et opérat. diverses	1 224	1 214	1 128	1 104	1 236	12,0%	0,2%
Total des commissions bancaires	15 838	20 759	23 453	25 800	28 867	11,9%	16,2%
Commissions / Masse salariale	80,0%	101,2%	107,5%	113,5%	120,6%		

Il est à signaler que :

-la forte progression des commissions de gestion est générée par le bon développement de l'activité des engagements. En effet, les déblocages ont progressé de 51% entre décembre 2008 et décembre 2009.

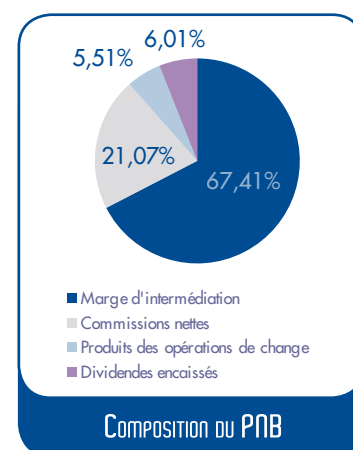
-Les commissions sur moyens de paiement ont augmenté de 11,1% grâce au développement des mouvements sur les effets.

-la baisse des commissions sur comptes provient de la rationalisation des débits en comptes.

Le Produit Net Bancaire

La croissance de la marge d'intermédiation conjuguée à l'augmentation des commissions perçues ont permis au Produit Net Bancaire de la Banque d'enregistrer une bonne progression au taux de 5,6%. Ainsi, le Produit Net Bancaire a atteint en 2009 un montant de 132.904 mille dinars contre 125.837 mille dinars en 2008. Durant les cinq derniers exercices, le Produit Net Bancaire a augmenté à un taux annuel moyen de 11,7%.

Durant les cinq dernières années, la structure du Produit Net Bancaire est demeurée relativement stable. La marge d'intermédiation représente en moyenne 67,4% du Produit Net Bancaire alors que les commissions perçues et les autres produits bancaires en ont représenté 32,6%.



PRODUIT NET BANCAIRE

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Marge d'intermédiation	59 716	72 370	80 473	86 093	89 596	4,1%	10,7%
Commissions nettes	15 348	20 224	23 044	24 753	27 999	13,1%	16,2%
Produits des opérations de change	4 759	4 833	6 193	7 669	7 320	-4,5%	11,4%
Dividendes encaissés	5 676	6 550	6 184	7 322	7 989	9,1%	8,9%
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	85 498	103 977	115 894	125 837	132 904	5,6%	11,7%
Marge d'intermédiation / PNB	69,8%	69,6%	69,4%	68,4%	67,4%		
Commissions / PNB	18,0%	19,5%	19,9%	19,7%	21,1%		

Les frais généraux

La Banque de Tunisie a maintenu sa politique de maîtrise des frais généraux qui ont atteint 33.701 mille dinars au 31 Décembre 2009, contre 31.999 mille dinars à la fin de l'année 2008, enregistrant ainsi une augmentation de 5,3 %.

MAITRISE DES FRAIS DE GESTION: PRODUCTIVITE ET DEVELOPPEMENT

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Masse salariale	19 798	20 508	21 821	22 730	23 933	5,3%	4,9%
Dépenses d'exploitation	7 948	8 412	8 477	9 269	9 768	5,4%	5,3%
FRAIS GENERAUX (FG)	27 746	28 921	30 298	31 999	33 701	5,3%	5,0%
Amortissements des immobilisations	5 206	6 267	5 964	5 807	5 554	-4,4%	1,6%
FRAIS GLOBAUX DE GESTION	32 952	35 188	36 262	37 807	39 255	3,8%	4,5%
Coefficient d'exploitation (F. GLOBAUX DE GESTION / PNB)	38,5%	33,8%	31,3%	30,0%	29,5%		
Productivité globale (F. GENERAUX / RBE)	52,8%	42,0%	38,0%	36,4%	36,0%		

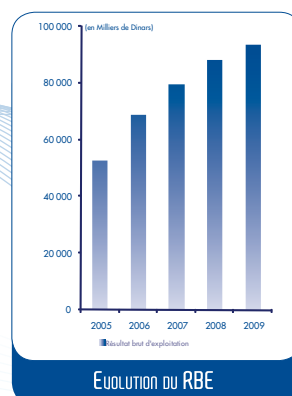
En 2009, le coefficient d'exploitation a été ramené à 29,5 % contre 30,0 % en 2008. Le ratio de productivité globale s'est établi pour l'exercice 2009 à un niveau de 36,0%, contre 36,4% en 2008. Ces performances traduisent le bon positionnement de la Banque dans son secteur.

Le Résultat Brut d'Exploitation

La bonne croissance du Produit Net Bancaire et la maîtrise des frais généraux ont permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une progression de 6,4%.

En effet, à la fin de l'exercice 2009, le Résultat Brut d'Exploitation a atteint un volume de 93.649 mille dinars contre 88.030 mille dinars en 2008.

Au terme de l'exercice 2009, la dotation aux amortissements a atteint un montant de 5.554 mille dinars, en baisse de 4,4% par rapport à la dotation de 2008. Durant les cinq dernières années, la dotation aux amortissements a évolué au taux moyen annuel de 1,6%.



RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Produit Net Bancaire	85 498	103 977	115 894	125 837	132 904	5,6%	11,7%
Frais généraux	27 746	28 921	30 298	31 999	33 701	5,3%	5,0%
Dotations aux amortissements	5 206	6 267	5 964	5 807	5 554	-4,4%	1,6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	52 547	68 789	79 632	88 030	93 649	6,4%	15,5%
Autres produits d'exploitation	286	494	396	401	535	33,5%	16,9%
Gain sur éléments ordinaires	950	-66	-39	429	1 153	169,1%	5,0%
Plus-values sur cession d'actions	4 409	6 349	2 672	3 588	1 418	-60,5%	-24,7%
RESULTAT BRUT AVANT PROVISIONS ET IMPOTS	58 192	69 217	79 989	88 859	95 337	7,3%	13,1%
Frais Généraux / R B E	52,8%	42,0%	38,0%	36,4%	36,0%		
Commissions / R B E	30,1%	30,2%	29,5%	29,3%	30,8%		

Le Résultat Net de l'exercice

RESULTAT NET EN HAUSSE CONTINUE

(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
RESULTAT BRUT AVANT PROVISIONS ET IMPOTS	58 192	69 217	79 989	88 859	95 337	7,3%	13,1%
Dotations aux provisions	16 620	28 307	4 946	17 935	13 527	-24,6%	-5,0%
Créances passées par perte	61	98	133	203	13	-93,8%	-32,6%
Provisions pour créances	11 559	26 045	362	8 018	4 159	-48,1%	-22,6%
Provisions pour risques et charges	5 000	3 988	6 015	11 490	10 194	-11,3%	
Provisions sur titres	0	454	731	0	5		
Reprises sur provisions	0	-2 279	-2 296	-1 776	-843		
Impôts sur Sociétés	7 471	7 374	17 561	11 725	17 145	46,2%	23,1%
BENEFICE NET	34 100	39 885	60 153	62 788	66 081	5,2%	18,0%

RESULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE

A la fin de l'exercice 2009, le Résultat Net s'est amélioré de 5,2%, passant de 62.788 mille dinars en 2008 à 66.081 mille dinars en 2009.

La dotation nette aux provisions s'est élevée pour l'exercice 2009 à 13.527 mille dinars contre 17.934 mille dinars en 2008. Elle est détaillée comme suit :

Dotation aux provisions pour créances et passifs	déc-09	déc-08	déc-07
+ Provisions pour créances douteuses	4 159	8 018	362
+ Créances passées par pertes	13	203	133
- Reprises de provisions sur créances radiées	-721	-1 776	-2 296
- Reprises de provisions sur risques et charges	-122	0	0
+ Provisions pour congés payés	670	1 096	0
+ Provisions pour risque opérationnel et AED	2 266	1 061	0
+ Provisions pour apurement des comptes	1 221	2 442	0
+ Provisions pour prime d'intéressement	6 036	6 890	6 015
+ Provisions sur titres	5	0	
TOTAL	13 527	17 934	4 214

Répartition des bénéfices

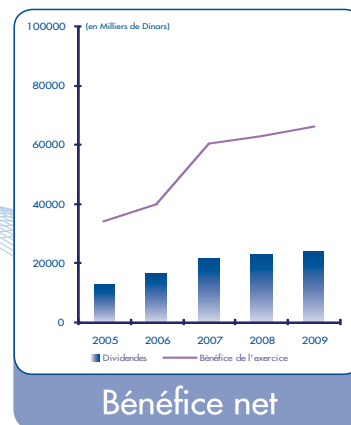
Sur la base d'une proposition de distribution d'un dividende de 29% du nominal, le montant global des bénéfices à distribuer au titre de l'exercice 2009 serait de 32.625 mille dinars.

REPARTITION DU RESULTAT

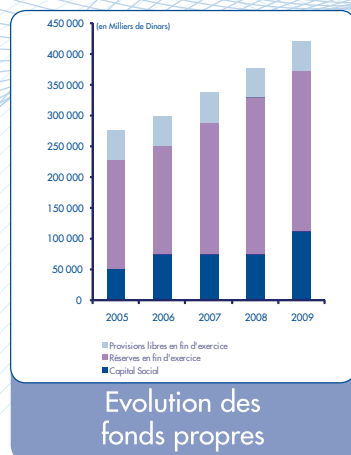
(chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Bénéfice de l'exercice	34 100	39 885	60 153	62 788	66 081	5,2%	18,0%
Report antérieur	579	770	774	1 046	1 146	9,6%	18,6%
TOTAL A REPARTIR	34 679	40 655	60 927	63 833	67 227	5,3%	18,0%
REPARTITION							
Réserves	21 409	23 382	38 131	40 187	33 558	- 16,5%	11,9%
Réserves légales	0	2 033	467	0	3 361		
Autres réserves	21 409	21 349	37 664	40 187	30 197	-16,5%	11,9%
Dividendes	12 500	16 500	21 750	22 500	32 625	45,0%	27,1%
Report à nouveau	770	773	1 046	1 146	1 044	-8,9%	7,9%
Dividende distribué par action	2,500	2,200	2,900	3,000	2,900		
Taux de distribution / Nominal	25%	22%	29%	30%	29%		

L'examen de la répartition des résultats durant les cinq derniers exercices montre une bonne rémunération des actions par les dividendes distribués. En effet, le taux de distribution par rapport au nominal des actions est maintenu à des niveaux très performants (22% pour 2006, 29% pour 2007, 30% pour 2008 et 29% pour 2009). Il est important de noter que courant l'année 2009, la banque a procédé à l'augmentation de son capital par l'attribution d'actions gratuites (1 nouvelle pour 2 anciennes). Ainsi, le montant des dividendes servis est passé de 16.500 mille dinars en 2006 à 22.500 mille dinars en 2008, pour atteindre 32.625 mille dinars en 2009.



Renforcement des fonds propres



Les fonds propres de la Banque ont poursuivi leur progression pour passer de 378.591 mille dinars en 2008 à 412.047 mille dinars en 2009, soit une augmentation sensible de 8,84%.

Malgré cette augmentation, la rentabilité des fonds propres de la Banque continue d'afficher une performance jugée nettement plus élevée que la moyenne du secteur bancaire en Tunisie. Cette rentabilité, mesurée par le rapport des bénéfices nets sur les fonds propres moyens, a été de 16,7% pour l'exercice 2009.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(chiffres en Millions de Dinars)

Résultats	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Capital Social	50 000	75 000	75 000	75 000	112 500	50,0%	22,5%
Réserves début de l'exercice	135 638	152 239	175 624	214 028	216 814	1,3%	12,4%
Provisions libres	49 277	49 277	49 277	49 277	49 277	0,0%	0,0%
Prime d'émission	20 000	0	0	0	0		
Fonds propres avant répartition	254 915	276 516	299 901	338 305	378 591	11,9%	10,4%
Attributions aux réserves	21 601	23 385	38 404	40 287	33 456	5,4%	18,4%
Fonds propres après répartition	276 516	299 901	338 305	378 591	412 047	11,2%	11,1%
Capital Social	50 000	75 000	75 000	75 000	112 500	50,0%	22,5%
Réserves en fin d'exercice	177 239	175 624	214 028	254 315	250 270	1,9%	10,0%
Provisions libres en fin d'exercice	49 277	49 277	49 277	49 277	49 277	0,0%	0,0%
Fonds propres moyens	265 715	288 208	319 103	358 448	395 319	11,5%	10,8%
P N B / Fonds Propres Moyens	32,2%	36,1%	36,3%	35,1%	33,6%		
R B E Global / Fonds Propres Moyens	19,0%	20,2%	24,4%	23,7%	23,8%		
ROE = Bénéfices nets / Fonds Propres Moyens	12,8%	13,8%	18,9%	17,5%	16,7%		
ROAA = Bénéfices nets / Total Actif Moyens	2,1%	2,3%	3,1%	2,8%	2,6%		

Ratios réglementaires

Vu le renforcement de la capacité bénéficiaire, le niveau appréciable des provisions constituées et l'efficacité de la politique de maîtrise des risques, le ratio de couverture des risques a atteint au 31 décembre 2009 un niveau de 18,49%, contre 22,10% au 31 Décembre 2008 et ce pour un minimum réglementaire exigé de 8%. Cette baisse du ratio de couverture des risques résulte du bon développement des concours à l'économie dont le taux d'accroissement était supérieur à celui des fonds propres.

Le ratio de liquidité s'est élevé à 137,29% en 2009, pour un minimum exigé de 100%.

Le ratio de couverture des dépôts s'est maintenu à un niveau de 21,79% en 2009 contre 21,99% en 2008, et ce pour un minimum réglementaire de 10%.

Le ratio des immobilisations a atteint 45,71% au 31 décembre 2009 contre 38,19% au 31 Décembre 2008. Ce niveau reste largement inférieur au ratio réglementaire de 75% (maximum).

RATIOS REGLEMENTAIRES

Ratios réglementaires	% requis	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
Ratio de solvabilité Fonds Propres / Risques	Min 8%	18,79%	18,46%	19,87%	22,10%	18,49%
Ratio de liquidité	Min 100%	129,33%	126,34%	134,46%	164,70%	137,29%
Ratio de couverture des dépôts Fonds Propres / Dépôts	Min 10%	25,05%	24,64%	23,83%	21,99%	21,79%
Ratio des immobilisations Immobilisations nettes / F P	Max 75%	47,59%	44,55%	39,32%	38,19%	45,71%

Créances classées et provisions

Durant ces dernières années, la Banque de Tunisie a toujours respecté les normes fixées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de classement des créances et des provisions et a poursuivi ses efforts de recouvrement des créances classées. Ces efforts, conjugués à la radiation des créances jugées irrécouvrables en application des dispositions de la loi des finances 1999, ont abouti à l'assainissement du portefeuille des crédits et au maintien à un niveau faible des créances classées.

Le volume global des créances (bilan et hors bilan) classées conformément à la circulaire de la BCT numéro 91/24 a été de 139.995 mille dinars au 31 Décembre 2009 contre 140.447 mille dinars au 31 Décembre 2008. Par conséquent, le rapport de ces créances sur l'ensemble des engagements de la Banque s'est nettement amélioré en 2009. Il est passé de 6,79% en 2008 à 5,55% en 2009.

Ces créances classées, comptabilisées au bilan et en hors bilan, se présentent comme suit :

CREANCES CLASSEES ET PROVISIONS CONSTITUEES

(chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2005	2006	2007	2008	2009	Evol 2009/2008	Evol Moy (sur 5 ans)
Total des créances classées	107 954	117 991	115 087	140 447	139 995	-0,3%	6,7%
Classe 5	74 869	68 120	67 260	63 664	61 341	-3,6%	-4,9%
Classe 4	21 878	43 637	34 368	37 663	38 668	2,7%	15,3%
Classe 3	2 718	4 340	12 021	19 227	27 267	41,8%	78,0%
Classe 2	8 489	1 895	1 437	19 892	12 719	-36,1%	10,6%
Créances courantes	1 544 712	1 695 639	1 944 444	1 928 578	2 381 631	23,5%	11,4%
Total créances (Bilan et hors Bilan)	1 652 667	1 813 630	2 059 531	2 069 025	2 521 626	21,9%	11,1%
Créances classées / Total créances	6,53%	6,51%	5,59%	6,79%	5,55%	-18,21%	-3,98%
Provisions constituées	96 512	110 386	105 376	113 394	114 460	0,9%	4,4%
Agios réservés comptabilisés	668	2 328	1 225	1 733	1 816	4,8%	28,4%
Taux de couverture	90,0%	95,5%	92,6%	82,0%	83,1%	1,3%	-2,0%
Risque pondéré aux termes des normes prudentielles (BCT)	99 804	114 306	107 927	114 920	116 186	1,1%	3,9%
Provisions / créances pondérées	97%	99%	99%	100%	100%		

Les provisions affectées à ces créances, calculées selon les normes de la Banque Centrale de Tunisie, ont atteint au terme de l'exercice 2009, une enveloppe de 114.460 mille dinars. Ce niveau de provisionnement assure à la Banque une couverture à 100% des risques pondérés et une couverture à 83,1% du total brut des créances classées.

Concentration et division du risque

S'agissant de la concentration et de la division des risques telles que définies par les termes de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, la Banque de Tunisie est en parfait respect de ces normes prudentielles.

Contrôle interne et gouvernance

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2009 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Sur un autre plan et afin de renforcer ces dispositifs, la Banque a créé pour la première fois en 2009 un Comité d'Exploitation chargé d'examiner tous les risques sur les crédits, un Comité de Trésorerie Chargé d'analyser les positions de trésorerie de la Banque et un Comité de Recouvrement.

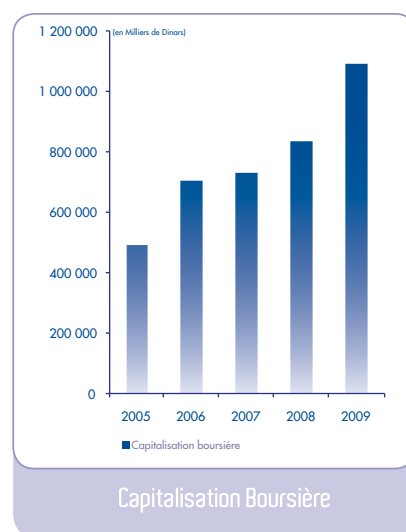
LE TITRE BANQUE DE TUNISIE EN BOURSE

Le cours de l'action Banque de Tunisie a varié au cours de l'année 2009 entre un minimum de 84,880 dinars et un maximum de 146,280 dinars.

Le rendement global annualisé de l'action Banque de Tunisie a été de 31,65% en 2009. Ainsi, la capitalisation boursière, qui était de 832,73 millions de dinars au 31 Décembre 2008 s'est établie au 31 Décembre 2009 à 1 091,25 millions de dinars.

Les échanges globaux d'actions au cours de l'année 2009 ont porté sur 1.058.169 actions pour un volume global de 119.774 mille dinars. Par conséquent, la valeur Banque de Tunisie se trouve classée au terme de l'année 2009, la deuxième sur la cote de la Bourse de Tunis par son volume d'échange.

L'année 2009 a été marquée par la réalisation d'une augmentation de capital par incorporation des réserves, en date du 10 juin 2009, et ce par l'émission de 3 750 000 actions gratuites pour porter le capital de 75 Millions de Dinars à 112,5 Millions de Dinars.



	2005	2006	2007	2008	2009
Cours de l'action BT (en dinars)	97,880	93,900	97,500	111,030	97,000
Fonds propres (après affectation) / nombre d'action	55,303	39,987	45,107	50,479	36,626
Price Earning Ratio (P.E.R.)	14,4	17,7	12,2	13,3	16,5
Capitalisation boursière (en milliers de dinars)	489 400	704 250	731 250	832 725	1 091 250
Capitalisation boursière / Fonds propres	1,77	2,35	2,16	2,20	2,65

Management des Ressources Humaines

Evolution de l'effectif

Au 31 Décembre 2009, l'effectif de la banque totalise 844 employés contre 851 en 2008.

Le taux d'encadrement est passé de 39,1% en 2008 à 38,6% en 2009.

Il est important de signaler que la moyenne d'âge des employés de la banque est restée à 43 ans à la fin de l'année 2009.

Les actions de redéploiement du personnel se sont poursuivies au cours de cette année.

Elles ont touché particulièrement des employés travaillant dans les services centraux qui ont été affectés au réseau. Des stages pratiques nécessaires aux nouveaux métiers ont été dispensés, au préalable, aux employés redéployés.

La formation

Les actions de formation se sont poursuivies en 2009 pour développer les compétences du personnel de la Banque et lui permettre d'acquérir et de maîtriser de nouveaux savoir faire indispensables pour faire face aux changements structurels et organisationnels qui touchent le secteur.

Ces actions de formation ont porté essentiellement sur les domaines technologique, commercial et la gestion des risques. Elles ont été principalement organisées dans le cadre de séminaires en intra-entreprises et auprès d'organismes spécialisés. Elles ont concerné 657 cadres et agents représentant 78 % de l'ensemble du personnel contre 501 personnes l'année précédente.

Le budget alloué à la formation professionnelle est arrêté à 150 mille dinars, dont 51% est destiné à la formation continue.

Courant 2009, La Banque de Tunisie a accueilli 345 stagiaires poursuivant leurs études dans différentes spécialités de l'enseignement supérieur contre 301 l'année précédente.

Le réseau de la Banque de Tunisie

La Banque de Tunisie a élargi son réseau courant l'exercice 2009 par l'ouverture de cinq nouvelles agences:

- Agence Sfax Sakiet Ezzit
- Agence Sfax Bab Bhar
- Agence Sfax El Jadida
- Agence Sousse Khezema
- Agence Ariana El Ghazela

Ces nouvelles agences relèvent d'un concept client novateur, fondé sur le principe du guichet unique qui concilie à la fois entre le souci de proximité et le besoin de personnalisation des services qui répondent à l'attente de la clientèle. Grâce à ce nouveau concept la Banque rehausse ainsi la qualité de prestation de ses services et se distingue par la célérité et la qualité de l'accueil.

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITÉ

Dans un environnement marqué par des incertitudes sur la reprise de l'économie à l'échelle internationale, la Tunisie a réussi à réduire sa dette publique, ses créances douteuses, à augmenter ses réserves en devises et à accroître le volume des investissements.

Selon les prévisions pour l'année 2010, l'économie nationale table sur un taux de croissance de 4,1% contre 3% en 2009, une hausse de la part de l'épargne nationale dans le PIB à 23,3%, une augmentation de l'investissement au taux de 10%, une amélioration des exportations et des importations respectivement de 8,2% et 8,8% portant le taux de couverture à 74,4% tout en maintenant le déficit courant dans la limite de 3% du PIB.

Dans ce cadre, la Banque mettra tout en œuvre en 2010 pour la réalisation des objectifs fixés dans son plan d'actions dont particulièrement :

- Le développement de sa part de marché tant en matière de dépôts qu'en ce qui concerne les emplois : la diversification de ses produits adossés aux nouvelles technologies de la communication, l'implantation de nouvelles agences ainsi que l'accompagnement de sa clientèle constituent, à ce titre, une priorité permanente.
- L'amélioration progressive de son système d'information (hard et soft) en vue de soutenir le niveau de production et surtout élargir et généraliser le contrôle et parfaire ainsi le plan de maîtrise totale des charges, présente également le même intérêt et s'inscrit dans la logique d'une optimisation de tous les facteurs et d'amélioration des résultats.

La Banque prévoit durant l'année 2010 une progression des Produits d'Exploitation Bancaire de 6% se traduisant par une progression de son Produit Net Bancaire de l'ordre de 8,5%. En poursuivant sa politique de bonne maîtrise des frais généraux, la Banque de Tunisie devrait pouvoir dégager un Résultat Brut d'Exploitation en augmentation de 9,6%.

Compte tenu de la qualité du portefeuille, la dotation aux provisions nécessaire pour la couverture des risques additionnels devrait rester dans une limite leur assurant une couverture à un taux de 83% au moins.

Il est également prévu que le bénéfice net attendu de 2010 soit en augmentation de plus de 5% par rapport à celui réalisé en 2009.

ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE TUNISIE

AU 31 DECEMBRE 2009

Bilan

Hors bilan

Etat de résultat

Etat des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

Rapports des commissaires aux comptes





BANQUE DE TUNISIE

BILAN

SITUATION ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2009

(en milliers de Dinars)

ACTIF	Rubriques	Notes	déc-2009	déc-2008	variation
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	124 586	265 405	-53,06%
AC2	Créances sur les étab Bancaires et Financiers	3.2	133 217	204 145	-34,74%
AC3	Créances sur la clientèle	3.3	2 116 089	1 731 828	22,19%
AC4	Portefeuille-titres commercial	3.4	20 213	24 082	-16,06%
AC5	Portefeuille d'investissement	3.5	166 107	116 406	42,70%
AC6	Valeurs immobilisées	3.6	42 037	44 110	-4,70%
AC7	Autres actifs	3.7	14 591	13 849	5,36%
TOTAL ACTIF			2 616 840	2 399 825	9,04%

PASSIF	Rubriques	Notes	déc-2009	déc-2008	variation
PA1	BCT		0	0	
PA2	Dépôts et avoirs des étab Bancaires et Financiers	4.1	46 560	30 407	53,12%
PA3	Dépôts de la clientèle	4.2	1 891 338	1 721 927	9,84%
PA4	Emprunts et ressources spéciales	4.3	129 036	153 875	-16,14%
PA5	Autres passifs	4.4	105 233	92 525	13,73%
TOTAL PASSIF			2 172 167	1 998 734	8,68%

CAPITAUX PROPRES		Notes	déc-2009	déc-2008	variation
CP1	Capital social	5.1	112 500	75 000	50,00%
CP2	Réserves	5.2	215 669	212 981	1,26%
CP3	Autres capitaux propres		49 277	49 277	0,00%
CP5	Report à nouveau		1 146	1 046	9,64%
CP6	Bénéfice de l'exercice		66 081	62 788	5,25%
TOTAL CAPITAUX PROPRES			444 673	401 092	10,87%

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			2 616 840	2 399 825	9,04%
---	--	--	------------------	------------------	--------------



BANQUE DE TUNISIE

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

SITUATION ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2009

(en milliers de Dinars)

HORS BILAN		Notes	déc-2009	déc-2008	variation
	Passifs éventuels	6.1	284 063	220 208	29,00%
HB1	Cautions, avals et autres garanties données		186 580	176 777	5,55%
HB2	Crédits documentaires		97 483	43 431	124,45%
	Engagements donnés	6.2	322 185	215 411	49,57%
HB4	Engagements de financement donnés		320 883	213 714	50,15%
HB5	Engagements sur titres		1 302	1 697	-23,30%
	Engagements reçus		1 075 933	925 072	16,31%
HB6	Engagements de financement reçus		79 000	79 000	0,00%
HB7	Garanties reçues	6.3	996 933	846 072	17,83%



BANQUE DE TUNISIE

ETAT DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2009

(en milliers de Dinars)

Rubriques	Notes	déc-2009	déc-2008	variation
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	7.1	147 283	152 136	-3,19%
Commissions (en produits)	7.2	28 867	25 800	11,89%
Gains sur portef-titres commercial et opérations financières	7.3	11 459	8 957	27,93%
Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	7 989	7 322	9,11%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		195 598	194 215	0,71%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	61 826	67 331	-8,18%
Commissions encourues		868	1 048	-17,16%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		62 694	68 379	-8,31%
PRODUIT NET BANCAIRE		132 904	125 836	5,62%
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passif	7.6	13 523	17 935	-24,60%
Dotations aux provisions & corrections de valeur sur portefeuille invest	7.7	-1 413	-3 588	-60,63%
Autres produits d'exploitation		534	401	33,33%
Frais de personnel		23 933	22 730	5,29%
Charges générales d'exploitation		9 768	9 269	5,38%
Dotations aux amortissements sur immobilisations		5 554	5 807	-4,36%
RESULTAT D'EXPLOIATION		82 073	74 084	10,78%
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		1 153	429	169,06%
Impôt sur les bénéfices		17 145	11 725	46,23%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		66 081	62 788	5,25%



BANQUE DE TUNISIE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

(en milliers de Dinars)

Rubriques	Notes	déc-2009	déc-2008
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	8.1	187 261	185 080
Charges d'exploitation bancaire décaissées	8.2	-66 644	-62 635
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		22 945	6 659
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-380 012	-69 668
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		172 791	296 074
Titres de placement		0	0
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-37 983	-36 374
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 251	12 320
Impôt sur les bénéfices		-19 546	-26 941
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		-118 937	304 515
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		8 162	7 414
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		-48 462	3 299
Acquisition/ cession sur immobilisations		-2 201	-8 043
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-42 501	2 670
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'actions		0	0
Emissions d'emprunts		0	0
Remboursements d'emprunts		0	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		-24 468	-23 644
Dividendes versés	8.3	-22 500	-21 750
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-46 968	-45 394
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-208 406	261 791
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		437 796	176 005
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		229 390	437 796

This is to certify that
Banque de Tunisie
was awarded
Best Bank - Tunisia
in the *Global Finance*
World's Best Bank Awards, 2009



**GLOBAL
FINANCE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joe Giarraputo'.

Joseph D. Giarraputo, President and Publisher

BANQUE DE TUNISIE

NOTES ANNEXES

AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

The bottom of the page features a decorative graphic consisting of multiple thin, light blue lines that flow and curve across the width of the page, creating a sense of movement and depth.

1-PRESENTATION DE LA BANQUE :

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 112.500.000 dinars, créée en 1884, et régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

La Banque de Tunisie est une banque universelle privée. Son capital social est divisé en 11 250 000 actions de 10 DT chacune, réparties comme suit :

ACTIONNAIRES	MONTANT EN MDT	POURCENTAGE
Actionnaires Tunisiens	86 746	77,11%
Actionnaires Etrangers	25 698	22,84%
Dont BFCM	22 500	20,00%
Autres	56	0,05%
Total	112 500	100,00%

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 31 Décembre 2009 ont été établis conformément :

- Σ - A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Σ - Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ;
- Σ - A l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- Σ - A l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ;
- Σ - A l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

2.1 Constatation des créances douteuses et évaluation des provisions :

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991.

2.1.1 La classification des créances :

(I) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré.

(II) Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)

Ce sont les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises opérant dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours.

(III) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(IV) Les actifs préoccupants (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2.

Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(V) Les actifs compromis (Classes 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

2.1.2 Les provisions :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93-23.

Taux de la provision :

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

Classe	Taux de provision
0 et 1	0%
2	20%
3	50%
4 et 5	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

2.1.3 La constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat au prorata-temporis. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4, définies dans le paragraphe précédent, ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

2.2 Portefeuille encaissement / Comptes exigibles après encaissement :

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement, ne figurent pas dans les états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière en utilisant des comptes matières spécifiques à ces valeurs. Les comptes utilisés sont annulés pour le besoin de la présentation des états financiers.

2.3 Le Portefeuille-titres :**2.3.1 Composition du portefeuille-titres :**

Le portefeuille des titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement.

(I) Le portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial comprend:

- a) Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(III) Le portefeuille d'investissement :

Il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

2.3.2 Comptabilisation et évaluation en date d'arrêté :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

A la date d'arrêté des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
 - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3.3 La comptabilisation des intérêts sur titres :

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.

2.4 Les règles de conversion des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2009. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2009.

2.5 Les immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement aux taux suivants :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Immeubles	5%	5%
Matériel et mobilier de bureau	10%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	14,29%	14,29%
Logiciels informatiques	33,33%	33,33%

2.6 Impôts sur les bénéfices :

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable.

2.7 Constatations des opérations de leasing

La Banque de Tunisie pratique le leasing en tant qu'activité de crédit au sein de ses services d'engagements. Les biens acquis dans le cadre de l'exercice de ces opérations de leasing sont momentanément constatés dès leur acquisition dans un compte de débiteurs divers en attente de mise en force du contrat de leasing.

A la mise en force du contrat du leasing, c'est l'approche économique qui est appliquée pour la constatation de l'opération de leasing à l'actif de la Banque. Ces actifs sont comptabilisés en tant que crédits à la clientèle et sont classés parmi les opérations avec la clientèle.

Les loyers encaissés par la Banque sur ces opérations de leasing sont constatés dans ses livres comptables comme suit : le principal vient en déduction du montant du crédit leasing accordé à la clientèle et les intérêts sont constatés dans les produits de la Banque.

3- NOTES RELATIVES AU BILAN – ACTIFS : (Chiffres en milliers de Dinars)

3.1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Banque Centrale de Tunisie	(i) 108 684	246 911
Caisse dinars et devises	15 166	18 162
Compte courant postal	375	173
Traveller's Chèques	25	10
Monnaies et matières	335	149
	124 586	265 405

(i) dont 30.000 mille dinars de prêts au jour le jour et à terme auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

3.2 Créances sur les établissements bancaires et financiers :

Ce poste comprend les créances liées à des prêts ou avances détenus sur les établissements bancaires ainsi que les créances sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring.

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	42 000	128 100
Prêts aux organismes financiers spécialisés	11 733	15 022
Correspondants étrangers	3 549	7 048
Placements en devises	75 240	52 585
Banques et correspondants en Dinars convertibles	2	151
Intérêts réescompte prêts sur marché monétaire	250	781
Intérêts réescompte comptes banques et correspondants	0	5
Intérêts réescompte Prêts aux organismes fin. spécialisés	442	453
	133 217	204 145

3.3 Créances sur la clientèle :

Les créances sur la clientèle sont analysées comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009		31/12/2008
Comptes ordinaires débiteurs	201 341	(1)	250 301
Portefeuille escompte ordinaire	1 692 629	(2)	1 247 298
Crédits au personnel	21 803		14 348
Créances sur crédit bail	11 128		12 862
Autres crédits à la clientèle	15 357	(4)	5 721
Crédits sur ressources spéciales	130 280	(3)	156 142
Créances classées sur ressources ordinaires	127 599		124 130
Créances classées sur ressources spéciales	3 474		1 810
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	21 663		20 697
Total brut	2 225 274		1 833 309
Agios réservés comptabilisés	-1 897		-1 772
Provisions pour crédits à la clientèle au bilan	-107 288	(5)	-99 709
Total net	2 116 089		1 731 828

(1) Comptes débiteurs de la clientèle :

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (Clients classés 0 et 1).

(2) Porte feuille escompte ordinaire :

Au niveau de cette rubrique figure un engagement de 21.472 mille dinars accordé aux sociétés de leasing.

(3) Crédits sur ressources spéciales :

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure, affectés à des opérations de financement spécifiques.

(4) Autres crédits à la clientèle :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	14 999	4 855
Impayés à 1 ^{ère} et 2 ^{ème} présentation ou chez l'huissier	357	866
	15 357	5 721

(5) Provisions sur crédits à la clientèle :

La variation des provisions sur créances douteuses s'analyse comme suit :

	31/12/2009
Provisions au 31 Décembre 2008	99 709
Radiations de créances en 2009	-3 092
Dotations et reprise en 2009	10 671
Solde des provisions sur créances au bilan au 31 Décembre 2009	107 288

3.4 Portefeuille-titres commercial :

Le portefeuille-titres commercial s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Titres de transaction	19 883	23 680
Créances rattachées	331	402
	20 213	24 082

3.5 Portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Titres de participation libérés	151 749	106 208
Titres d'investissement	5 875	7 857
Obligations	11 376	5 055
Créances rattachées au portefeuille titres d'investissement	206	380
Total brut	169 206	119 500
Provisions pour dépréciations de titres	-3 099	-3 094
Total net	166 107	116 406

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

3.6 Valeurs immobilisées :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs brutes en début d'exercice	102 903	94 544
Acquisitions	6 642	9 931
Cessions et régularisations	-3 887	-1 572
Valeurs brutes en fin d'exercice	105 658	102 903
Amortissements	-63 621	-58 793
Valeurs nettes en fin d'exercice	42 037	44 110

3.7 Autres actifs :

Cette rubrique se détaille ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Comptes de régularisation	(1) 7 041	7 264
Siège, succursales et agences	3 102	80
Débiteurs divers	4 448	6 505
	14 591	13 849

(1) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Compensation reçue	2 405	2 543
Agios, débits à régulariser et divers	4 378	4 721
Compte d'ajustement devises	258	0
	7 041	7 264

4- NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIFS :

4.1 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts au jour le jour et à terme	33 694	24 069
Banques et correspondants étrangers	10 515	3 292
Organismes financiers spécialisés	2 210	2 706
Dettes rattachées	136	336
Banques et correspondants dinars	4	4
	46 560	30 407

4.2 Dépôts de la clientèle :

Cette rubrique se détaille comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Comptes à vue	617 163	536 322
Comptes d'épargne	(1) 484 249	415 809
Comptes à terme et bons de caisse	503 434	530 914
Certificats de dépôts	223 000	172 000
Autres sommes dues à la clientèle	47 935	47 944
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	15 557	18 938
	1 891 338	1 721 927

(1) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Comptes spéciaux d'épargne	(i) 462 379	392 101
Compte épargne logement	20 055	21 728
Compte épargne horizon	1 576	1 799
Comptes d'épargne investissement	(ii) 62	63
Comptes d'épargne actions	173	118
Comptes d'épargne avenir	4	
	484 249	415 809

(i) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts par les personnes physiques.

(ii) Les comptes d'épargne investissement sont ouverts conformément à la législation fiscale en vigueur pour la promotion de l'investissement.

4.3 Emprunts et ressources spéciales :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Ressources extérieures	124 642	148 962
Ressources budgétaires	2 468	2 617
Charges rattachées aux emprunts et ressources spéciales	1 926	2 296
	129 036	153 875

4.4 Autres passifs :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Comptes de régularisation	(i) 64 625	53 262
Créditeurs divers	17 505	12 855
Provisions pour risques et charges	(ii) 23 104	26 408
	105 234	92 525

(i) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Compensation à régler	54 821	45 016
Agios, Crédits à régulariser et divers	9 805	7 576
Comptes d'ajustement devises	0	670
	64 625	53 262

(ii) Les provisions pour risques et charges sont analysées comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour risques et charges	7 737	4 518
Provisions pour congés payés	1 587	1 040
Provisions pour créances hors bilan	7 172	13 684
Provisions pour prime d'intéressement	6 608	7 166
	23 104	26 408

5- NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

RUBRIQUES	31-DÉC.-08	AFFECTATION DU RÉSULTAT (1)	AUTRES VARIATIONS (2)	31-DÉC.-09
Capital	75 000		37 500	112 500
Réserves et report à nouveau	263 304	40 288	-37 500	266 092
Réserve légale	7 500			7 500
Réserve de prévoyance	178 143	37 500	-34 221	181 422
Prime d'émission	0			0
Réserve à régime spécial	27 338	2 688	-3 279	26 747
Report à nouveau	1 046	100		1 146
Autres capitaux propres	49 277			49 277
Dividendes distribués	-	22 500		-
Résultat de la période	62 788	-62 788	66 081	66 081
Situation nette	401 092			444 673

- (1) Le résultat de l'exercice 2008 a été affecté conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2009.
- (2) Le capital social a été augmenté en 2009 de 37.500.000 dinars pour le porter de 75.000.000 dinars à 112.500.000 dinars et ce par attribution d'une nouvelle action gratuite pour deux actions anciennes. Cette attribution a été puisée sur les réserves de prévoyance.

6- NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN :

6.1 Passifs éventuels

La Banque de Tunisie a signé une convention de garantie avec PROPARCO garantissant conjointement et à parts égales les porteurs des parts du fonds commun de placement « FCP CAPITALISATION ET GARANTIES » pour une valeur minimale de vente à la date de liquidation du FCP fixée au 03/04/2017.

Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Ouverture de crédits documentaires	89 266	38 670
Engagements en faveur des banques installées à l'étranger	8 217	4 761
	97 483	43 431

6.2 Engagements de financement donnés :

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Crédits notifiés et non utilisés	201 764	91 154
Engagements en faveur des banques résidentes	119 120	122 560
	320 883	213 714

6.3 Garanties reçues :

La valeur des garanties reçues de la clientèle présentée en hors bilan s'élève au 31/12/2009 à 996.933 mille dinars. Elle est déterminée comme suit :

- Seules les garanties réelles (au sens de la circulaire n° 91-24) ont été prises en compte ;
- Les garanties financières relatives à des créances classées ont fait l'objet d'une évaluation individuelle ;
- La valeur de ces garanties est retenue, dans la limite de la créance correspondante.

7. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT :

7.1 Intérêts et revenus assimilés :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Produits sur opérations avec la clientèle	(1) 137 481	136 646
Produits sur opérations interbancaires	9 802	15 490
	147 283	152 136

- (i) Il s'agit des intérêts encaissés complétés des intérêts à recevoir et rattachés à l'exercice 2009 sur les crédits accordés à la clientèle. Ce solde est détaillé comme suit par nature de crédit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Revenus du portefeuille escompte	115 374	109 054
Revenus des comptes débiteurs	18 393	23 720
Commissions sur avals et cautions	2 665	2 673
Produits sur opérations de leasing	1 050	1 199
	137 481	136 646

7.2 Commissions :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Commissions sur comptes	7 134	7 566
Opérations guichet et opérations diverses	1 236	1 104
Opérations sur titres	4 338	4 965
Opérations avec l'étranger	2 940	2 838
Commissions sur moyens de paiement	5 282	4 744
Commissions de gestion	7 936	4 583
	28 867	25 800

7.3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Gains nets sur opérations de change	7 320	7 669
Gains nets sur titres de transaction	4 139	1 289
	11 459	8 957

7.4 Revenus du portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique englobe les dividendes et revenus assimilés encaissés sur le portefeuille des titres de participation et les intérêts relatifs aux obligations. Il s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Revenus des titres de participation	7 703	6 636
Revenus des obligations	285	686
	7 989	7 322

Conformément aux normes comptables applicables en Tunisie, les plus values réalisées sur les titres d'investissement sont présentées dans la rubrique « dotations aux provisions et corrections de valeur sur portefeuille d'investissement ».

7.5 Intérêts encourus et charges assimilées :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	53 124	56 579
Charges sur emprunts et ressources spéciales	7 365	8 799
Charges sur opérations interbancaires	1 337	1 953
	61 826	67 331

7.6 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur actifs :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES		31/12/2009	31/12/2008
Dotation nettes aux provisions pour créances	(i)	4 159	8 018
provisions pour risque opérationnel et AED		2 266	1 061
Provisions pour congés payés		670	1 096
Provisions pour apurement des comptes		1 221	2 442
provisions pour prime d'intéressement	(ii)	6 036	6 891
Créances irrécouvrables passées par perte		13	203
Recouvrement sur créances radiées		-721	-1 776
reprises de provisions sur risques et charges		-122	0
		13 523	17 935

- (i) il s'agit de la dotation nette des provisions affectées aux créances classées
- (ii) C'est la dotation aux provisions constituée pour la couverture de la prime d'intéressement à régler en 2010.

7.7 Dotations aux provisions et correction de valeur sur portefeuille d'investissement

Ce poste comprend les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation et du solde en plus ou moins values sur les titres d'investissements. Il est détaillé comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Dotations nettes aux provisions pour titres	-5	-
Plus values réalisées sur titres d'investissement	1 418	3 588
	1 413	3 588

8. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

8.1 Produits d'exploitation encaissés

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et revenus assimilés	147 283	152 136
Commissions en produits	28 867	25 800
Gain sur portefeuille titre commercial et autres produits financiers	11 459	8 957
Ajustement des comptes d'actif	-348	-1 813
	187 261	185 080

8.2 Charges d'exploitations décaissées

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts encourus et charges assimilées	-62 694	-68 378
Ajustement des comptes du passif	-3 950	5 743
	-66 644	-62 635

8.3 Dividendes versés

Les dividendes versés par la Banque de Tunisie courant l'exercice 2009 ont été calculés conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2009. Ils se sont élevés à 22.500 mille dinars.



,Les Jardins du Lac
,B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac
,Rue Lac Echkel 1053 Tunis
Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



(Immeuble International City Center (I.C.C
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - TUNISIE
Tél (L.G) : 70 728 450 Fax : 70 728 405
E-mails : finor@planet.tn
administration@finor.com.tn

Messieurs les Actionnaires de la Banque de Tunisie «B.T.»

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque de Tunisie « BT » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 2.616.840 mille dinars et un bénéfice net de 66.081 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie « BT », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction dont notamment les dispositions de la circulaire n° 91 – 24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Banque de Tunisie « BT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures ou de points d'impact susceptibles d'entacher notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 13 Avril 2010

Les Commissaires Aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR
Fayçal DERBEL



Les Jardins du Lac
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac
Rue Lac Echkel 1053 Tunis
Tél: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



(Immeuble International City Center (I.C.C
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - TUNISIE
Tél (L.G) : 70 728 450 Fax : 70 728 405
E-mails : finor@planet.tn
administration@finor.com.tn

Messieurs les Actionnaires de la Banque de Tunisie «B.T.»

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En application des dispositions de l'article 200 (nouveau) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

I. CONVENTIONS CONCLUES ANTERIEUREMENT A 2009

1- La Banque de Tunisie a conclu, le 25 Juin 1997, une convention commerciale et de services avec la Société de Bourse de Tunisie « S.B.T. », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci la négociation des ordres de bourse reçus des clients de la banque. Ainsi, la Banque de Tunisie assure une action commerciale au profit de la « S.B.T. » et ce, moyennant une rémunération décomptée mensuellement, correspondant à 50% des courtages fixés d'un commun accord entre les deux parties.

2- La Banque de Tunisie a conclu, le 15 Février 1999, une convention avec la Société de Bourse de Tunisie « S.B.T. », en vertu de laquelle elle met à la disposition de celle-ci les locaux, équipements et logistiques nécessaires à l'exercice de son activité. Aux termes de cette convention, la Banque de Tunisie émet un mémoire de frais à la « S.B.T. » au titre de cette mise à disposition et ce, selon la fréquence jugée adéquate par les deux parties.

3- La Banque de Tunisie a conclu, le 18 Novembre 1992, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la SICAV RENDEMENT. Cette convention a fait l'objet d'un avenant, le 03 Janvier 2002, en vertu duquel les prestations de la Banque sont rémunérées au taux de 0,6% TTC de l'actif net de ladite SICAV. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée trimestriellement.

4- La Banque de Tunisie a conclu, le 26 Octobre 2000, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la SICAV CROISSANCE. En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la Banque sont rémunérées au taux de 0,1% TTC de l'actif net de ladite SICAV. Cette rémunération est décomptée quotidiennement et réglée trimestriellement.

5- La Banque de Tunisie a conclu, le 27 Novembre 2003, une convention avec la société « FOSA », en vertu de laquelle elle assure à celle-ci un service financier et l'administration des titres formant son capital. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 3.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année, afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques.

6- La Banque de Tunisie a conclu, le 12 Février 2007, une convention avec la société « Placements de Tunisie SICAF », en vertu de laquelle elle met à la disposition de celle-ci les locaux, équipements et logistiques nécessaires à l'exercice de son activité. Cette mise à disposition est consentie par la Banque de Tunisie à titre gracieux et ce, tant que la société ne dispose pas de personnel qui lui est propre. En outre, elle assure la tenue de

la comptabilité, l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales et le règlement des honoraires des dirigeants. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 30.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques.

Par ailleurs, cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 05 Mars 2009, en vue d'étendre son objet et de modifier la rémunération à percevoir par la Banque de Tunisie. Outre les prestations sus-visées prévues par ladite convention, la Banque de Tunisie assure au profit de la société « Placements de Tunisie SICAF » la gestion des conventions de rétrocession des participations prises dans le cadre de son portefeuille. Elle perçoit en contre partie de l'ensemble de ses prestations, une rémunération annuelle de 40.000 dinars hors taxes payable d'avance.

7- La Banque de Tunisie a conclu, le 30 Novembre 2007, une convention avec la compagnie d'assurances et de réassurances « ASTREE », en vertu de laquelle elle rend à celle-ci un service financier et d'administration des titres formant son capital. La Banque assure, en outre, l'organisation des assemblées générales des actionnaires et la mise à jour du dossier juridique. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 20.000 dinars hors taxes payable d'avance. Cette rémunération subit une augmentation annuelle de 3% pouvant être révisée d'un commun accord entre les parties.

Par ailleurs, cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 03 Mars 2009 en vue d'étendre son objet et de modifier la rémunération à percevoir par la Banque de Tunisie. Outre les prestations sus-visées prévues par ladite convention, la Banque de Tunisie assure au profit de la société « ASTREE », la gestion des conventions de rétrocession des participations prises dans le cadre de son portefeuille. Elle perçoit en contre partie de l'ensemble de ses prestations, une rémunération annuelle de 30.000 dinars hors taxes payable d'avance.

8- La Banque de Tunisie a conclu, le 05 Février 2004, un contrat de location avec la société « DIRECT PHONE SERVICES », en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci des locaux (Immeuble sis à Rue Mohamed Ali - Tunis) pour le besoin de son activité en Tunisie. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant, le 30 Novembre 2006, en vertu duquel le loyer annuel payé à la Banque est fixé à 85.000 dinars. En outre, deux étages sont loués à la même société pour 45.000 dinars par an.

9- La Banque de Tunisie a conclu, le 05 Février 2004, un contrat de location avec la société « INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPMENTS IID », en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci des locaux (Immeuble sis au 4, Rue Mohamed Ali - Tunis) pour le besoin de son activité en Tunisie. Le loyer payé à la Banque est fixé à 50.000 dinars par an.

10- La Banque de Tunisie a conclu, le 1er Juillet 2008, une convention avec la compagnie d'assurances et de réassurances « ASTREE », en vertu de laquelle elle met à la disposition de celle-ci, à titre gracieux, un local destiné à abriter ses archives, sis à Mateur. Dans le cadre de cette même convention, l'« ASTREE » met à la disposition de la Banque, à titre gracieux, deux locaux sis au 45, Rue Kheireddine Pacha – Tunis, l'un destiné à abriter les activités de la Banque et l'autre destiné à abriter les activités de son médiateur.

11- La Banque de Tunisie a conclu, le 15 Juillet 2008, une convention avec la Société des Entrepôts Tunisiens, en vertu de laquelle elle héberge son siège social et lui fait bénéficier, pour l'exercice de ses activités, de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. Cette mise à disposition est consentie par la Banque de Tunisie à titre gracieux et ce, tant que la société ne dispose pas de personnel qui lui est propre. En outre, la Banque assure la tenue de la comptabilité et l'organisation des réunions des associés et des assemblées générales. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 3.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.

12- La Banque de Tunisie a conclu, le 24 Décembre 2008, une convention avec la Société de Promotion et de Financement Touristique « SPFT CARTHAGO », en vertu de laquelle la banque héberge le siège social de la « SPFT CARTHAGO » et met à sa disposition, à titre gracieux, un bureau et ce, pour les besoins des activités de son personnel. A ce titre, la société « SPFT CARTHAGO » peut bénéficier de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. En outre, celle-ci assure l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales de ladite société. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 15.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.

13- La Banque de Tunisie a conclu, le 24 Décembre 2008, une convention avec la Société Club Acquarius Nabeul « SCAN », en vertu de laquelle elle héberge son siège social et met à sa disposition, à titre gracieux, un bureau et ce, pour les besoins de ses activités. A ce titre, la société « SCAN » peut bénéficier de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. En outre, celle-ci assure l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales de ladite société. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 10.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.

14- La Banque de Tunisie a conclu, le 31 Décembre 2008, une convention avec la Société Générale de Participations de Tunisie SICAF, en vertu de laquelle elle héberge son siège social et lui fait bénéficier, pour l'exercice de ses activités, de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. Cette mise à disposition est consentie par la Banque de Tunisie à titre gracieux et ce, tant que la société ne dispose pas de personnel qui lui est propre. En outre, la Banque assure la tenue de la comptabilité et l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales. Elle est également chargée de la gestion des conventions de rétrocession des participations prise dans le cadre du portefeuille de ladite société. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 40.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.

15- La Banque de Tunisie a conclu, le 31 Décembre 2008, une convention avec la Société Générale d'Investissement de Tunisie, en vertu de laquelle elle héberge son siège social et lui fait bénéficier, pour l'exercice de ses activités, de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. Cette mise à disposition est consentie par la Banque de Tunisie à titre gracieux et ce, tant que la société ne dispose pas de personnel qui lui est propre. En outre, la Banque assure la tenue de la comptabilité et l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales. Elle est également chargée du suivi administratif de la gestion des baux ainsi que celui relatif à l'entretien et la maintenance de l'immeuble sis à la zone administrative du parc d'attractivité économique de Bizerte. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 3.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques. Cette rémunération ne concerne pas l'hébergement du siège social.

16- La Banque de Tunisie a conclu, le 17 Juillet 2006, une convention avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuelle « B.F.C.M », en vertu de laquelle elle agit en tant que sous-dépositaire de titres et espèces en Tunisie pour le compte de la « B.F.C.M » ou de ses clients. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération fixée suivant un barème convenu entre les deux parties. Cette convention est conclue pour une période de 180 jours calendaires renouvelables par tacite reconduction.

17- Les sociétés « SPT BEKALTA », « Placements de Tunisie SICAF », « GIT-SA » et « FOSA » sont logées à la Banque de Tunisie à titre gracieux.

II. CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES EN 2009

18- La Banque de Tunisie a conclu, le 26 Janvier 2009, une convention avec la Société Générale Immobilière de Tunisie « GIT SA », en vertu de laquelle elle héberge son siège social et lui fait bénéficier, pour l'exercice de ses activités, de toutes les commodités dont dispose le siège social de la Banque. Cette mise à disposition est consentie par la Banque de Tunisie à titre gracieux et ce, tant que la société ne dispose pas de personnel qui lui est propre. En outre, la Banque assure la tenue de la comptabilité et l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 10.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques.

19- La Banque de Tunisie a conclu, le 30 Septembre 2009, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « BT SICAR », en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 7.500.000 dinars.

Le gestionnaire du fonds, en l'occurrence la société « BT SICAR », s'engage à employer au moins 65 % du fonds, soit 4.875.000 dinars, dans la souscription aux actions et parts sociales nouvellement émises par les sociétés prévues par la loi n°2008-78 du 22 Décembre 2008, portant modification de la loi n°88-92 du 2 Août 1988. En contre partie, la société « BT SICAR » perçoit une commission de gestion du fonds géré, égale à 1% l'an en hors taxes, prélevée sur la base des actifs valorisés à la fin de chaque exercice et payable préalablement à la

déduction de tous autres frais et commissions dès la clôture dudit exercice.

En plus de cette commission de gestion, la « BT SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 20% du montant des plus-values réalisées déduction faite des moins-values enregistrées sur les cessions d'actions ou parts sociales ainsi que des dividendes obtenus. En outre, elle perçoit une commission de rendement, égale à 10% des produits des placements réalisés par le fonds.

Le risque de défaillance des bénéficiaires des concours prélevés sur le fonds géré, est supporté par la Banque de Tunisie.

20- La Banque de Tunisie a conclu, le 25 Mars 2009, une convention avec la Société « BT SICAR », en vertu de laquelle elle assure à celle-ci la tenue de la comptabilité et l'organisation des réunions des conseils d'administration et des assemblées générales. En outre, la Banque assure de la gestion des conventions de rétrocession des participations prises dans le cadre du portefeuille de la SICAR. En contre partie de ses prestations, la Banque perçoit une rémunération annuelle de 10.000 dinars hors taxes, payable d'avance et pouvant être révisée au terme de chaque année afin de tenir compte de l'évolution des conditions économiques.

21- La Banque de Tunisie a conclu, le 14 Avril 2009, une convention avec la Société « BT SICAR », en vertu de laquelle elle met à la disposition de celle-ci les locaux, équipements et logistiques nécessaires à l'exercice de son activité. La mise à disposition des locaux est consentie par la Banque de Tunisie à titre gracieux. Par ailleurs, la Banque émet un mémoire de frais à la

« BT SICAR » au titre de la mise à disposition des équipements et logistiques nécessaires à l'exercice de son activité et ce, selon la fréquence jugée adéquate par les deux parties.

22- La banque de Tunisie a conclu, le 25 Mai 2009, un acte de mise à disposition d'un droit d'usage avec la compagnie d'assurances et de réassurances « ASTREE », en vertu duquel celle-ci autorise la Banque de Tunisie à mettre ses enseignes dans le local de la compagnie sis aux Berges du Lac. Ce droit d'usage est accordé à la Banque à titre gratuit pour une durée d'une année, allant du 1er Juin 2009 au 31 Mai 2010, renouvelable par tacite reconduction.

III. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS SOCIAUX

23- Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels que visés à l'article 200 (nouveau) – II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le comité de rémunération du 31 Août 2009, issu du conseil d'administration, a maintenu les mêmes éléments annuels bruts de rémunération et d'avantages accordés à la Présidente Directrice Générale, à D : 300.000, tels que décidés par le comité de rémunération du 10 Mars 2006, tout en les augmentant de D : 20.000 bruts par an et ce, pour chacun des exercices 2008 et 2009. Ces augmentations correspondent au pourcentage minimal dans les fourchettes décidées par le comité de rémunération.

- Les jetons de présence servis au cours de l'exercice, totalisent un montant annuel brut de D : 200.000, pour l'ensemble des membres du conseil d'administration y compris les membres du comité permanent d'audit et du comité exécutif de crédit.

Hormis les conventions ci-dessus indiquées, votre conseil d'administration ne nous a donnés avis d'aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions précitées.

Tunis, le 13 Avril 2010

Les Commissaires Aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR
Fayçal DERBEL

RAPPORT DE GESTION
DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE
2009



DEFINITION DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE

Définition du périmètre de consolidation

Le périmètre de la consolidation des états financiers est déterminé conformément à la loi n° 2001-117 du 06/12/2001. Selon les termes de cette loi, il existe trois catégories de contrôle, entraînant la consolidation :

- Le contrôle exclusif : Le contrôle est exclusif lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, 40% et plus des droits de vote et qu'aucun autre actionnaire n'en dispose d'autant. Dans ce cas la consolidation est faite par intégration globale.

- Le contrôle conjoint : La notion de contrôle conjoint implique un partage du contrôle ; c'est-à-dire qu'aucun co-entrepreneur n'est en mesure, à lui seul, d'exercer un contrôle prépondérant. C'est la méthode de l'intégration proportionnelle qui est appliquée dans ce cas.

- L'influence notable : L'influence notable est présumée lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par ses filiales, 20 % ou plus des droits de vote d'une autre entreprise. Dans ce cas il est fait usage de la méthode de mise en équivalence.

Périmètre de consolidation du Groupe Banque de Tunisie

L'application des dispositions de la loi n° 2001-117 dégage pour la Banque de Tunisie deux types de contrôle : contrôle exclusif et influence notable. Par conséquent, le périmètre de consolidation est composé comme suit :

Périmètre de consolidation

Sociétés intégrées globalement

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2009	2008	2009	2008
Activité Bancaire				
BANQUE DE TUNISIE	100,00%	100,00%	98,42%	98,41%
Gestion de portefeuille de valeurs mobilières				
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	99,99%	99,99%	53,07%	53,07%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	54,99%	54,99%	46,68%	46,70%
SICAV CROISSANCE	57,45%	59,16%	34,62%	35,25%
SICAV RENDEMENT (1)	4,67%	2,91%	2,78%	1,45%
Intermédiation en bourse				
SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE « SBT »	99,99%	99,99%	97,96%	97,95%
Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles				
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	99,98%	99,96%	93,06%	93,04%
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNISIE « GIT SARL »	100,00%	100,00%	92,87%	92,85%
Investissement et financement des projets				
BT - SICAR (2)	99,97%	-	98,38%	-
SOCIETE DE PARTICIPATIONS ET DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS SPPI	40,66%	40,66%	40,01%	40,01%
Location de terrains et d'immeubles				
LA FONCIERE LES OLIVIERS	81,46%	81,46%	56,84%	56,83%
Assurance				
ASTREE Assurances	58,29%	58,29%	53,08%	53,07%

(1) La société SICAV RENDEMENT est sous contrôle exclusif du groupe malgré un droit de vote faible (Majorité dans le conseil d'administration)

(2) Nouvelle entrée dans le périmètre en 2009

Sociétés mises en équivalence

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2009	2008	2009	2008
Promotion Touristique				
SOPROFIT CARTHAGO (3)	40,91%	40,91%	35,32%	35,32%
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE	30,00%	65,00%	28,34%	52,09%

(3) La société CARTHAGO est mise en équivalence malgré un % de contrôle > 40 % vu que la banque n'entend pas prendre le contrôle de cette société elle est présumée faire partie du Groupe CLUB MED

Participations supérieures à 20 % non incluses dans le périmètre de consolidation

	Taux de détention	Motif d'exclusion
SOCIETE DES ENTREPOTS TUNISIENS	30,00%	Insignifiante par rapport au groupe
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA	30,00%	Cession programmée en 2010
DIRECT PHONE SERVICE	24,91%	Simple participation, pas d'influence
INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPPEMENT IID	24,80%	Simple participation, pas d'influence
SICOAC	23,27%	Pas d'influence notable, contrôle exclusif groupe PEI

- Placements de Tunisie SICAF

La société Placements de Tunisie a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de 18.000 dinars. Ce capital a connu plusieurs augmentations. Il s'élève actuellement à 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune, libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

L'objet de la société est la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital de la société est actuellement réparti comme suit : la Banque de Tunisie (39,80%), Astrée (9,91%), la Générale de Participations de Tunisie (2,30%), Sicav Croissance (2,97%) et d'autres actionnaires (45,02%).

Historiquement, Placements de Tunisie constituait, au début des années 90, pour la Banque de Tunisie un outil important permettant de bénéficier d'un dégrèvement fiscal généré par la souscription à ses augmentations de capital en même temps qu'elle permettait d'autres avantages fiscaux spécifiques aux SICAF.

Cette participation a régulièrement procuré à la BT un dividende substantiel grâce à la bonne qualité du portefeuille qui comporte quelques participations en bourse correctement provisionnées, ainsi que des participations stratégiques et des financements en capital d'accompagnement de projets qui sont généralement cédés aux promoteurs dans un délai moyen de 5 ans.

L'année 2009 est clôturée avec un total bilan de 15.244.720 Dinars contre 14.990.248 Dinars en 2008 et un résultat bénéficiaire de 1.753.949 Dinars contre un bénéfice de 1.216.303 Dinars réalisé en 2008.

A l'instar des autres filiales, les charges de structures sont très faibles. Elles sont essentiellement constituées de frais de Bourse et de services financiers.

Le Portefeuille de Placements de Tunisie a connu en 2009 une stabilité à l'instar de l'année 2008.

Au 31 décembre 2009, le portefeuille de la société totalise 15.196.994 Dinars dont 8.664.834 Dinars (57,02%) de participations stratégiques (AIR LIQUIDE, SICOAC, ASTREE et COTUSAL) et 6.532.160 Dinars (42,98%) de placements courants.

La capitalisation boursière de Placements de Tunisie s'élève à la fin de l'année 2009 à 40.233.000 Dinars.

- La Générale de Participations de Tunisie SICAF

La Générale de Participations de Tunisie est une Société d'Investissement à Capital Fixe. Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 août 1998, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992, la loi n° 95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée en 1995 avec un capital initial de 5.000.000 dinars. Ce capital a connu plusieurs augmentations successives pour atteindre 20.000.000 dinars, divisé en 200.000 actions de 100 dinars de nominal chacune.

La Générale de Participations de Tunisie est contrôlée par l'ASTREE à hauteur de 99,99% de son capital. Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le groupe BT a voulu faire de la Générale de Participations de Tunisie un outil d'accompagnement des nouvelles prises de participations stratégiques ou de soutien aux promoteurs de projets.

En termes de qualité, le portefeuille de la Générale de Participation de Tunisie SICAF comprend, pour l'essentiel, des valeurs sûres et à fort potentiel de croissance ainsi qu'une sélection de participations d'accompagnement des meilleurs clients de la banque. Actuellement, le portefeuille de la Générale de Participations de Tunisie totalise 23.275.288 Dinars dont 9.704.114 Dinars (41,69%) de participations stratégiques (S.P.F.T CARTHAGO, BANQUE DE TUNISIE, LA Foncière Les Oliviers, Placements de Tunisie et Générale Immobilière de Tunisie) et 13.571.174 Dinars (58,31 %) de placements courants.

A cet égard, la bonne qualité de son portefeuille et le niveau des plus values latentes permettent à GPT de conserver un bon potentiel et de bonnes perspectives.

L'année 2009 est clôturée avec un total bilan de 23.078.829 Dinars contre 22.546.328 Dinars en 2008 et un résultat bénéficiaire de 1.413.054 Dinars en 2009 contre un bénéfice de 1.461.204 Dinars en 2008.

- Société de Bourse de Tunisie - SBT

La Société de Bourse de Tunisie est une société d'intermédiation affiliée à la Banque de Tunisie. Elle a été créée en 1996 dans le cadre de la loi 94-117. Son capital est de 1 MD réparti en 40.000 actions de 25 Dinars chacune et détenues quasi totalement par la Banque de Tunisie.

L'activité de la Société de Bourse de Tunisie porte essentiellement sur le courtage en Bourse des opérations qui lui sont confiées par le réseau de la banque et la gestion d'OPCVM.

La Société de Bourse de Tunisie gère deux SICAV, à savoir SICAV Rendement (obligataire avec un actif net de 573 MD au 31 décembre 2009) et SICAV Croissance (mixte à dominante actions avec un actif net de 15,1 MD au 31 décembre 2009).

Le volume des transactions réalisées par la SBT au cours de l'exercice 2009 s'élève à 112 MD

Le chiffre d'affaires s'élève au 31 Décembre 2009 à 977 904 Dinars

Le total net du bilan s'élève au 31 décembre 2009 à 2,36 MD et le bénéfice net à 389 693 Dinars.

Outre l'intérêt stratégique de cette participation, qui permet à la banque de compléter la gamme des services offerts à sa clientèle, celle-ci dégage un revenu en dividendes intéressant, et ce, grâce à la régularité de ses performances et à la bonne maîtrise de ses frais généraux qui ont été toujours maintenus au strict minimum.

- Sicav Rendement

La SICAV RENDEMENT est une Société d'Investissement à Capital Variable créée le 8 Juillet 1992 par la Banque de Tunisie dans le cadre de la loi n°88-92 du 02 Août 1988 sur les Sociétés d'Investissement. Il s'agit d'un OPCVM régi actuellement par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001).

La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale, aux placements à revenu fixe.

La Banque de Tunisie joue le rôle de dépositaire de SICAV RENDEMENT alors que sa gestion financière est confiée à la

Société de Bourse de Tunisie.

Sur le plan opérationnel, le rôle de la BT consiste en :

- la conservation des titres et des fonds de la société SICAV RENDEMENT ;
- l'encaissement des revenus s'y rattachant ;
- la collecte des ordres de souscription et de rachat à travers notre réseau de guichets ;
- le contrôle de la régularité des décisions d'investissement, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contre partie de ses prestations, la Banque de Tunisie perçoit une rémunération de 0,6% T.T.C. l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Le portefeuille de SICAV RENDEMENT est constitué essentiellement d'emprunts d'Etat, d'obligations émises ou garanties par des banques, ainsi que des placements monétaires et fonds en dépôt au sein de la Banque de Tunisie.

La gestion du risque de taux constitue le critère majeur dans les décisions d'investissement, c'est ainsi que la préférence est donnée aux titres de maturité courte ainsi qu'à ceux dont le taux est indexé sur Taux du marché Monétaire.

Certes, les contraintes de sécurité quant à l'émetteur et à la duration ne permettent pas de prétendre un rendement élevé, néanmoins le dividende régulièrement servi aux actionnaires se trouve dans la bonne moyenne par rapport à la concurrence.

Au 31/12/2009 l'actif net de SICAV RENDEMENT a atteint 573,527 millions de dinars, le résultat distribuable 19,921 millions de dinars, ce qui permet de distribuer un dividende unitaire de 3,580 dinars au titre de l'exercice 2009.

- Sicau Croissance

La SICAV CROISSANCE est une société d'Investissement à Capital Variable créée le 5 juin 2000 par la Banque de Tunisie avec pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières, composé essentiellement d'actions cotées en bourse. Elle est régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placements Collectifs.

La gestion financière de SICAV CROISSANCE est assurée par la Société de Bourse de Tunisie alors que la Banque de Tunisie assure le rôle de dépositaire.

A ce titre, la BT est chargée :

- de la tenue du compte titres et des comptes espèces de la SICAV
- de l'encaissement ou du paiement sur les valeurs détenues par SICAV CROISSANCE
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que du respect des règles régissant les OPCVM.

La Banque de Tunisie perçoit en rémunération de ses services une commission égale à 0.1% TTC l'an de l'actif net de SICAV CROISSANCE. Cette commission est calculée quotidiennement et versée à la Banque trimestriellement.

L'actif net de SICAV CROISSANCE s'est établi au 31 décembre 2009 à 15.116.403 dinars contre 11.374.425 dinars au 31 décembre 2008.

La structure de l'actif net de SICAV CROISSANCE, au 31 décembre 2009, se compose d'actions pour un montant 10,9 millions de dinars représentant 72% de son actif, d'obligations pour un montant 379 mille dinars, de titres

d'OPCVM pour un montant de 677 mille dinars et de placements monétaires pour 20,20% de l'actif géré.

Au cours de l'année 2009, la SICAV CROISSANCE a distribué un dividende net par action au titre de l'exercice 2008 de 4,670 dinars, soit 2,50% de sa valeur nominale. Le rendement global annualisé s'établit à 36,06% pour l'année 2009.

Le résultat distribuable de l'exercice 2009 s'élève à 249,873 mille dinars. Le dividende net par action de l'exercice 2009 s'établit à 4,222 dinars.

Ainsi, le rendement global de l'action s'établit à 36,06% en 2009 contre 14,92% en 2008

- Compagnie d'Assurances et de Réassurances – ASTREE

Créée en 1949, l'Astrée Compagnie d'Assurances et de Réassurances est l'une des premières sociétés d'assurance en Tunisie.

C'est une Société Anonyme dont le capital s'élève actuellement à 20.000.000 dinars divisé en 4.000.000 actions de 5 dinars de nominal. La dernière augmentation de capital a eu lieu en 2009 et elle a porté le capital de 10 à 20 millions de dinars par incorporation de réserves.

Son activité consiste à entreprendre toutes opérations d'Assurances et de Réassurances de toutes sortes de risques en Tunisie et à l'étranger ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci.

L'Astrée exerce dans les diverses branches d'activités de l'assurance : Automobile, Maladie, transport, Incendie, Vie, Risques spéciaux, Responsabilité civile, Agricole, Invalidité, Assistance, assurance crédit

Au 31 Décembre 2009, le chiffre d'affaire de la compagnie s'est établi à 84.729.629 dinars contre 80.024.834 dinars, une année auparavant, soit une évolution de 5,88%. Celle-ci est véhiculée essentiellement par les branches vie, automobile, risques spéciaux et le multirisque qui constituent les vrais vecteurs de la croissance enregistrée en 2009.

L'Astrée poursuit l'élaboration de sa stratégie de développement à moyen et long terme. Son objectif est de favoriser le développement de l'assurance vie et la bancassurance, tout en continuant à consolider ses acquis dans les autres branches classiques d'assurance.

Le lancement et le développement attendu des synergies de bancassurance, notamment des produits d'assurance vie, ainsi que des perspectives de redéploiement des activités de l'Astrée d'une manière générale, permettent d'escompter des résultats consistants et récurrents.

- Générale Immobilière de Tunisie GIT SA

La GIT SA est une Société Anonyme dont le capital s'élève actuellement à 8.000.000 de dinars. Elle est créée en 2000, dans le but de mettre en valeur un terrain qui appartenait à la Banque de Tunisie, sis rue Jamel Abdennasser, et qui servait de Parking de l'ancien siège.

Elle a réalisé la construction d'un bâtiment composé d'un Rez-de-chaussée, d'une Mezzanine et de cinq (05) étages ; et d'un Parking souterrain à deux niveaux (82 places).

Les travaux sont actuellement achevés et la société procède déjà à la vente des locaux construits.

S'agissant d'une société de promotion immobilière, cette participation a permis à la Banque de Tunisie de profiter du dégrèvement fiscal sur ses souscriptions aussi bien au capital initial qu'aux augmentations réalisées.

- Soprofit CARTHAGO

SOPROFIT CARTHAGO est une société anonyme de promotion et de financement touristique créée en 1967. Son capital, qui était de 7,4 millions de dinars en 1999, s'élève actuellement à 38,502 millions de dinars.

Il s'agit d'une société touristique en partenariat avec Club Méditerranée. Elle contrôle directement 3 unités hôtelières à DJERBA à savoir :

JERBA LA DOUCE : un village de vacances de 650 lits de catégorie supérieure, construit sur un terrain de 11 ha ;

CALYPSO : une unité hôtelière de 750 lits de catégorie 4 étoiles, construite sur un terrain de 11 ha ;

DJERBA LA FIDELE : cette unité fait partie des villages mythiques de CLUB MED, construite sur un terrain de 17 ha, elle était totalement vétuste. Elle a été entièrement reconstruite en 2000, ce qui a permis la création d'une capacité d'hébergement de 1100 lits.

La société SOPROFIT CARTHAGO contrôle par le biais de sa filiale SCAN, une autre unité hôtelière implantée à Nabeul : unité hôtelière de 800 lits, construite sur un terrain de 16 ha.

Ainsi, SOPROFIT CARTHAGO contrôle 4 unités hôtelières totalisant une capacité globale de 3.300 lits. La société est également propriétaire à DJERBA d'une plateforme de services permettant le traitement de toute la nourriture destinée aux établissements gérés par Club Med.

Il est à noter que l'unité de BEKALTA a été définitivement fermée en 2006 par Club MED, et ce suite à l'échec commercial du nouveau concept très particulier préconisé pour cette unité au niveau du choix d'investissement.

Il s'agit pour la Banque de Tunisie d'un partenariat stratégique avec Club Med, qui était historiquement l'actionnaire de référence dans ces unités. `

Les unités hôtelières en exploitation de la société CARTHAGO font l'objet de contrats fermes à long terme prévoyant une révision annuelle des loyers.

Le loyer encaissé en 2009 par SOPROFIT CARTHAGO est de 16,59 millions de dinars contre un loyer de 15,45 Millions de Dinars au titre de l'exercice 2008.

Le résultat net au 31 Décembre 2009 est de 9,36 Millions de Dinars contre un résultat net de 6,94 Millions de Dinars en 2008.

- BT SICAR

Objet Social : La BT Sicar est une société d'investissement à capital risque qui a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers, en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises, principalement dans les secteurs prioritaires.

Création de la société : Elle est créée suivant avis au JORT du 25/02/2009 avec un capital initial de 5.000.000 dinars divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune libérées en totalité.

Forme juridique : C'est une société anonyme régie par la loi N°88-92 du 02/08/1988 et les textes subséquents relatifs aux sociétés d'investissement notamment la loi n° 2008-77 du 22 décembre 2008 portant loi de finance pour l'année 2009 et la loi n° 2008-78 du 22 décembre 2008 portant modification de la législation relative aux sociétés d'investissement à capital risque.

Le capital de la société est détenu à hauteur de 96,97% par la Banque de Tunisie.

Au 31 Décembre 2009, les ressources de BT Sicar s'élèvent à 12,5 millions de dinars. Vu qu'il s'agit de la première année de démarrage, la société a enregistré un résultat déficitaire de 10.525 dinars.

PRÉSENTATION DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE

CHIFFRES EN MILLIERS DE DINARS

ENTREPRISES DU SECTEUR FINANCIER

décembre 2009

décembre 2008

DENOMINATION	CAPITAUX	TOTAL BILAN	RESULTAT	CAPITAUX	TOTAL BILAN	RESULTAT
ACTIVITÉ BANCAIRE						
BANQUE DE TUNISIE 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	444 672	2 616 840	66 081	401 091	2 399 825	62 788
ASSURANCE						
ASTREE ASSURANCES 45, AVENUE KHEIREDDINE BACHA 1080, TUNIS	68 363	250 421	14 967	59 396	224 779	13 706
GESTION DE PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIÈRES						
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF » 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	23 087	23 117	1 460	22 566	22 680	904
PLACEMENTS TUNISIE SICAF 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	15 195	15 244	1 754	14 940	14 990	1 216
SICAV CROISSANCE 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	15 116	15 121	250	11 374	11 389	277
SICAV RENDEMENT 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	573 312	573 514	19 916	434 242	434 409	16 501
INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT DES PROJETS						
BT - SICAR 3, AVENUE DE FRANCE 1001 TUNIS	4 989	12 500	(10)	-	-	-
SOCIETE DE PARTICIPATIONS ET DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS SPPI IMMEUBLE HANNIBAL, BERGES DU LAC	-	-	-	3 447	6 405	28
INTERMÉDIATION EN BOURSE						
SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE « SBT » 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	1 646	2 366	389	2 056	3 062	805

AUTRES SECTEURS

décembre 2009

décembre 2008

DENOMINATION	CAPITAUX	TOTAL BILAN	RESULTAT	CAPITAUX	TOTAL BILAN	RESULTAT
PROMOTION TOURISTIQUE						
SOPROFIT CARTHAGO 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	57 913	79 902	9 360	52 430	79 342	6 938
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	(637)	21 167	(1 395)	757	22 339	(1 731)
ACQUISITION, CONSTRUCTION ET RÉAMÉNAGEMENT D'IMMEUBLES						
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA » 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	8 587	8 650	62	7 583	10 681	250
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNISIE « GIT SARL » ZONE FRANCHE BIZERTE	139	219	(2)	143	229	(3)
LOCATION DE TERRAINS ET D'IMMEUBLES						
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE TOUR BIZERTE CENTER 6 ÈME ÉTAGE 7000, BIZERTE	9 826	10 338	(174)	1 000	1 079	-
LA FONCIERE LES OLIVIERS 2, RUE DE TURQUIE 1001, TUNIS	210	289	69	221	296	79

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE

AU 31 DECEMBRE 2009

Bilan et hors bilan
Etat de résultat
Etat des flux de trésorerie
Notes aux états financiers

The bottom of the page features a decorative graphic consisting of several overlapping, wavy lines in a light blue color, creating a sense of movement and depth against the dark blue background.

Bilan consolidé au 31 décembre 2009

(Chiffres en milliers de dinars)

ACTIF	Rubriques	Notes	déc-2009	déc-2008	variation
AC1	caisse et avoirs auprès de la BCT,CCP et TGT		124 586	265 405	-53,06%
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	1	133 638	207 421	-35,57%
AC3	Créances sur la clientèle	2	2 148 211	1 755 740	22,35%
AC4	Portefeuille titres commercial	3	412 845	287 772	43,46%
AC5	Portefeuille d'investissement		87 069	60 956	42,84%
	Placements nets des entreprises d'assurance	4	88 376	81 978	7,80%
AC6	Valeurs immobilisées nettes		50 030	52 457	-4,63%
AC7	Autres actifs		29 177	28 492	2,40%
	Part réassureurs dans les provisions techniques des assurances	5	13 768	13 749	0,14%
	Titres mis en équivalence	6	23 246	18 739	24,05%
	Ecart d'acquisition net	7	4 691	5 071	-7,48%
Total Actif			3 115 637	2 777 780	12,16%
PASSIF	Rubriques	Notes	déc-2009	déc-2008	variation
PA1	Banque centrale de Tunisie,CCP		0	0	0,00%
PA2	Dépôts et Avoir des établissements bancaires et financiers		46 559	30 377	53,27%
PA3	Dépôts de la clientèle	8	1 599 392	1 468 025	8,95%
PA4	Emprunts et ressources spéciales		129 918	155 887	-16,66%
PA5	Autres passifs		139 766	120 425	16,06%
	Provisions techniques des entreprises d'assurance	9	151 903	139 703	8,73%
Sous-Total Passif			2 067 538	1 914 417	8,00%
Capitaux propres		Notes	déc-2009	déc-2008	variation
CP1	Capital		112 500	75 000	50,00%
	(Titre d'auto contrôle)	10	-3 730	-2 502	49,11%
	Reserves consolidées	11	306 551	286 541	6,98%
	Resultats consolidés	11	77 946	75 027	3,89%
	Actions propres				
	Sous-Total capitaux propres		493 267	434 066	13,64%
	Intérêts minoritaires	11	554 832	429 298	29,24%
Total Capitaux propres et passif			3 115 637	2 777 780	12,16%



Hors Bilan consolidé au 31 décembre 2009

(Chiffres en milliers de dinars)

Hors Bilan		Notes	déc-2009	déc-2008	variation
HB1	Cautions, avals et autres garanties données		186 580	176 777	5,55%
HB2	Crédits documentaires		97 483	43 431	124,45%
Passifs éventuels			284 063	220 208	29,00%
HB4	Engagements de financement donnés		320 883	213 714	50,15%
	Engagements sur titres		1 302	1 697	-23,29%
	avals, cautions de garanties au titre d'appels d'offres		215	0	-
Total engagements donnés			322 400	215 411	49,67%
HB6	Engagements de financement reçus		79 000	79 000	0,00%
HB7	Garanties reçues		997 055	847 546	17,64%
	Avais, cautions de garantie sur convention de portage		331	660	-49,82%
	Engagements hypothécaire sur prêts octroyés		514	505	1,82%
Total engagements reçus			1 076 900	927 711	16,08%

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés



Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009

(Chiffres en milliers de dinars)

Rubriques		Notes	déc-2009	déc-2008	variation
Produits d'exploitation bancaire					
PR1	Intérêts et revenus assimilés		150 292	153 023	
PR2	Commissions - Produits		25 261	26 545	
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		28 011	20 460	
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement		3 069	4 226	
	Total produits d'exploitation		206 633	204 254	1,16%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées		53 148	57 237	
CH2	Commissions encourues		770	1 135	
CH3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	1	
	Total charges d'exploitation		53 918	58 373	-7,63%
	Marge nette des activités d'assurance	13	10 711	9 212	
Produit net bancaire			163 426	155 093	5,37%
CH4	Dotations aux provisions sur créances et passif		13 395	17 942	
CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-1 160	-3 662	
PR7	Autres produits d'exploitation		-2 036	-118	
CH6	Frais de personnel		23 652	22 399	
CH7	Charges générales d'exploitation		11 384	11 241	
CH8	Dotations aux amortissements sur immobilisations		5 650	5 829	
Résultat d'exploitation			112 541	101 460	10,92%
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	12	3 257	1 939	
CH9	Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires		-1 084	-358	
Résultat courant avant impôt			116 882	103 756	12,65%
CH11	Impôts sur les sociétés		17 448	11 926	
	Amortissement des écarts d'acquisition	7	340	340	
Résultat des activités ordinaires			99 094	91 490	8,31%
CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	
Résultat net			99 094	91 490	8,31%
	Intérêts minoritaires	11	21 148	16 463	
Résultat net, part groupe 12			77 946	75 027	3,89%
Résultat net, part groupe par action (En dinars)		(1)	7,166	6,898	3,89%

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés

Pour le détail des chiffres voir le tableau de résultat consolidé analytique

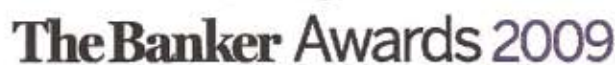
(1) le résultat net par action est calculé sur le nombre d'action composant le capital de la société mère, après déduction des actions d'autocontrôle en minoration des capitaux propres, le résultat par action de l'exercice 2008 a été retraité pour les besoins de la comparabilité

Etat des flux de trésorerie consolidés

au 31 décembre 2009

(Chiffres en milliers de dinars)

Rubriques	Notes	déc-2009	déc-2008
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		187 261	185 080
Charges d'exploitation bancaire décaissés		-66 644	-62 635
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		22 945	6 659
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-380 012	-69 688
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		174 727	292 888
Titres de placement		0	0
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-37 983	-36 374
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 251	12 320
Impôt sur les bénéfices		-19 546	-26 941
Flux d'exploitation autres secteurs financiers		28 925	23 390
Flux d'exploitation provenant de BT SICAR		-24	
Flux d'exploitation provenant de l'ASTREE		5 570	5 037
Flux d'exploitation provenant de SBT		75	1 101
Flux d'exploitation provenant de GPT		187	943
Flux d'exploitation provenant de PT		-213	-141
Flux d'exploitation provenant de SPPI		764	-209
Flux d'exploitation provenant de Sicav Croissance		4 065	1 590
Flux d'exploitation provenant de Sicav Rendement		18 501	15 069
Flux d'exploitation autres secteurs non financiers		43	-940
Flux d'exploitation provenant de FOSA		77	85
Flux d'exploitation provenant de SPCB		0	38
Flux d'exploitation provenant de GITS A		-45	-1 097
Flux d'exploitation provenant de GITSARL		11	34
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		-88 033	323 759
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		10 160	1 308
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		-203 294	-29 652
Acquisition/ cession sur immobilisations		-2 283	-6 946
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-195 417	-35 290
Activités de financement			
Emission d'actions		144 617	32 557
Emissions d'emprunts		7 500	0
Remboursements d'emprunts		-1 440	-347
Augmentation/diminution ressources spéciales		-24 468	-23 644
Dividendes versés		-50 638	-36 823
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		75 571	-28 257
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		56	23
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-207 879	260 235
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	14	438 652	178 520
Dont trésorerie chez la BT		4 094	1 480
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		230 829	438 778
Trésorerie groupe chez la Banque de Tunisie		2 158	4 666



BANQUE DE TUNISIE

Bank of the year 2009 for

TUNISIA

Brian Caplen Editor

Angus Cushley Publishing director

GROUPE BANQUE DE TUNISIE

NOTES ANNEXES
AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2009



NOTES ANNEXES

AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe Banque de Tunisie relatifs à l'exercice 2009 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001, relative aux règles de consolidation des entreprises.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur bancaire. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Banque de Tunisie et des sociétés tunisiennes composant le groupe Banque de Tunisie. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe Banque de Tunisie.

2. Principes, optique et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Banque de Tunisie et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Le résultat consolidé est déterminé selon une optique qui favorise les intérêts du groupe. A cet effet, l'élimination des opérations intragroupe affecte la part du groupe selon le pourcentage d'intérêts dans la société contrepartie.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

2.1 Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

2.2 Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun accord par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

2.3 Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette filiale.

3. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

3.1 Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors-bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporis, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

3.2 Comptabilisation de l'Impôt

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice. Le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

3.3 Intégration globale des compagnies d'assurances

Le Groupe applique les dispositions de la loi n° 96-112 relative aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des assurances.

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurances consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat, à l'exception des éléments suivants, qui figurent sur des lignes distinctes des états financiers consolidés :

3.3.1 Placements nets des entreprises d'assurance

Les placements des entreprises d'assurance regroupent :

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en sus des frais d'acquisition et impôts, et augmentée des travaux de construction et d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable des immeubles.

Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition.

Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres, déterminée par référence à leur valeur recouvrable estimée.

Le groupe Banque de Tunisie reclasse les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes du bilan consolidé.

3.3.2 Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

3.3.3 Marge nette des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et des produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance.

La rubrique "Marge nette des activités d'assurance" est composée des produits et charges techniques suivantes, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques, et élimination des éléments intra-groupe :

Les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions et les produits nets des placements alloués.

3.4 Intégration globale des SICAV

Vu le contrôle de fait exclusif, les Sicav ont fait l'objet d'une intégration globale.

Le pourcentage d'intérêt groupe dans Sicav Rendement tend vers zéro par conséquent, les opérations non symétriques effectuées avec cette SICAV n'ont pas fait l'objet d'élimination au niveau du résultat consolidé.

4. Portefeuille titres

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

4.1 Titres de transaction

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de trois mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières".

4.2 Titres de Placement

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à trois mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

4.3 Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. En vertu du principe de prudence, les plus value sur titres d'investissement ne sont pas constaté dans le résultat de l'exercice.

NOTES SUR LE BILAN

Note 1

AC2 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc-09	déc-08
Secteur Financier	425 578	-291 940	133 638	207 294
Autres secteurs	5	-5	0	127
	425 583	-291 945	133 638	207 421

Ce poste comprend :

- Les avoirs et les créances liées à des prêts ou avances détenus sur les établissements bancaires tels que définis par les textes en vigueur régissant l'activité bancaire y compris les créances matérialisées par des titres du marché interbancaire.
- Les avoirs et les créances liées à des prêts et avances détenus sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subi l'effet des éliminations intragroupe pour 291 945 K TND

Note 2

AC3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc-09	déc-08
Secteur Financier	2 147 563	-37	2 147 526	1 755 726
Autres secteurs	685	0	685	14
	2 148 248	-37	2 148 211	1 755 740

Ce poste comprend les créances, liées à des prêts ou avances (Principal et intérêts courus), détenues sur des agents économiques nationaux ou étrangers autres que les établissements bancaires et financiers.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subi l'effet des éliminations intragroupe pour un montant de 37K TND

Note 3

AC4 PORTEFEUILLE COMMERCIAL

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc-09	déc-08
Secteur Financier	412 659	0	412 659	287 772
Autres secteurs	186	0	186	0
	412 845	0	412 845	287 772

Ce poste comprend :

- Les titres de transaction: les titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par l'établissement bancaire avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu fixe ou variable.
- Les titres de placement: les titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne sont classés ni dans la catégorie des titres de transaction, ni dans la catégorie des titres du portefeuille d'investissement, ainsi que les revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

Note 4

PLACEMENTS NETS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

(Chiffres en milliers de dinars)

	déc-09	déc-08
Terrains, constructions et actions dans des sociétés immobilières non cotées		
Terrains et constructions d'exploitation	2 235	2 323
Terrains et constructions hors exploitation	3 963	3 788
Parts & actions de sociétés immobilières non cotées	690	690
Sous-Total	6 888	6 801
Placements dans les entreprises liés et participations	6 005	6 005
Autres placements financiers		
Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	70 766	61 728
Obligations et autres titres à revenu fixe	51 916	48 712
Prêts hypothécaires	515	505
Autres prêts	322	316
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	61 105	52 718
Sous-Total	184 624	163 979
Total	197 517	176 785
Effets des reclassements et éliminations	-68 829	-60 340
Effets des répartitions des capitaux propres	-40 312	-34 467
Placements nets	88 376	81 978

Les comptes des placements des sociétés d'assurance sont présentés conformément aux dispositions de la norme sectorielle 26 « Présentation des états financiers des entreprises d'assurance et réassurance ». Les retraitements opérés sur ces comptes consistent à reclasser les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes et à opérer la répartition des capitaux des sociétés filiales sur les titres intégrés dans cette rubrique.

Note 5

PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

(Chiffres en milliers de dinars)

	déc-2009	déc-2008
Provisions pour primes non acquises	7 622	5 577
Provisions d'assurance Vie	0	0
Provisions pour sinistres Vie	6	6
Provision pour participation aux bénéfices	0	0
Provisions pour sinistres Non Vie	6 140	8 166
Total	13 768	13 749

Il s'agit de l'ensemble des quotes parts attribuées par les sociétés d'assurance aux réassureurs dans les provisions évaluées par ces entreprises et suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges, provisions pour dépréciation.

Note 6

TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(Chiffres en Milliers de dinars)

Valeur des titres mis en équivalence	% Ints	Valeur	déc-2009	déc-2008
CARTHAGO	35,32%	20 461	20 461	18 515
SPCB	28,34%	2 785	2 785	0
SPT *				224
Effets des opérations réciproques			-	-
Titres mis en équivalence			23 246	18 739
Contribution aux réserves consolidées			2 469	-865
Contribution aux résultat consolidé			3 306	1 933

LA société SPT a été exclu du périmètre de consolidation pour l'exercice 2009

La consolidation par mise en équivalence intervient lorsque la société mère exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière de sa filiale. L'influence notable est présumée lorsqu'une société dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale au cinquième (20%) des droits de vote de cette entreprise. La mise en équivalence consiste alors à substituer à la valeur comptable des actions de la filiale détenues par la société mère, la part correspondante dans les capitaux propres de la filiale (résultat compris).

Le groupe Banque de Tunisie consolide par mise en équivalence les entités

- CARTHAGO
- POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE

Les opérations intragroupe symétriques ne font pas l'objet d'élimination.

La valeur des titres mis en équivalence au 31/12/2009 est de 23 112 K TND

Note 7

TRAITEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION

(Chiffres en dinars)

Titres	Ecart Total		Quote part groupe	
	Ecart Evaluation	GW	Ecart Evaluation	GW
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	247 406	301 358	173 070	159 931
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	0	5 048 641	0	4 546 314
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	0	560 793	0	551 933
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	0	2 093 058	0	1 533 337
	247 406	8 003 850	173 070	6 791 515

Traitement Ec Evaluation				
Titres	Tx moyen	Cumul Ant Ec Evl	Dotations	VCN
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	10,00%	173 070	0	0
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	10,00%	-0	-0	0
		173 070	-0	0

Traitement GW				
Titres	Tx moyen	Cumul Ant GW	Dotations	VCN
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	5,00%	79 965	7 997	71 969
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	5,00%	936 568	227 316	3 382 430
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	5,00%	72 159	27 597	452 177
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	5,00%	672 094	76 667	784 576
		1 760 786	339 577	4 691 152

Note 8

PA3 Dépôts de la clientèle

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc-09	déc-08
Secteur Financier	1 891 338	-291 946	1 599 392	1 468 025
	1 891 338	-291 946	1 599 392	1 468 025

* Les éliminations concernent les dépôts des sociétés du groupe dans la banque de Tunisie

Ce poste comprend les dépôts de la clientèle autre que les établissements bancaires, qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

obligations ou tout autre titre similaire.

Les soldes des opérations réciproques est de 291 946 K TND et consistent dans l'élimination des soldes des comptes à vue des sociétés du groupe.

Note 9

PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

(Chiffres en milliers de dinars)

	déc-2009	déc-2008
Provisions pour primes non acquises Non Vie	20 250	19 019
Provisions pour primes non acquises Vie	0	0
Provisions d'assurances Vie	51 491	39 283
Provisions pour sinistres Vie	1 403	1 158
Provisions pour Participation aux Bénéfices Vie	518	581
Provisions pour participation aux bénéfices Non Vie	867	833
Provisions pour sinistres Non Vie	74 084	77 034
Autres provisions techniques Vie	355	355
Autres provisions techniques Non Vie	2 935	1 440
Total	151 903	139 703

Il s'agit de l'ensemble des provisions évaluées par les entreprises d'assurance et/ou de réassurance suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation.

Note 10

TITRE D'AUTO CONTRÔLE

(Chiffres en milliers de dinars)

	2009			2008	
	% Détention	Coût des Titres	Valeur Nominale	% Intérêts	% Intérêts
Titres d'autoContrôle					
Astrée	2,67%	4 790	-3 001	53,08%	58,29%
GPT	0,53%	3 771	-602	53,07%	52,97%
SicavCr	0,11%	449	-127	34,63%	35,13%
		9 010	-3 730		
Actionnaires BT					
BT	96,69%	72 498	72 498	98,42%	98,40%

Les titres d'autocontrôle représentent la part de capital dans la société mère détenue par les sociétés du groupe. Ces titres ne confèrent pas de contrôle à la société mère et font l'objet d'une élimination pour le calcul du pourcentage d'intérêts.

Note 11

Note sur les capitaux propres

(Chiffres en milliers de dinars)

	Secteur Financier	Autres Secteurs	déc-09	déc-08
Capital	112 500	0	112 500	75 000
Actions d'Auto Contrôle (1)	-3 730	0	-3 730	-2 502
Actions Propres	0	0	0	0
Contributions aux réserves consolidées	303 056	3 495	306 551	286 541
Contributions aux résultat consolidé	74 549	3 397	77 946	75 027
Sociétés par intégration	74 549	140	74 689	73 088
Titres mis en équivalence		3 257	3 257	1 939
Intérêts Minoritaires	557 972	-3 140	554 832	429 298
Réserves Hors Groupe	-3 718	96	-3 622	-148
Résultat Hors Groupe	21 114	34	21 148	16 463
Quote part titres hors groupe	540 576	-3 270	537 306	412 983

(1) Les actions d'auto contrôle constituent les titres détenus par les sociétés du groupe sur la société mère. Ces titres ne contribuent pas aux réserves consolidées.

* Les intérêts minoritaires dans les sociétés mise en équivalence constituent la quote part de titres hors groupe apportés par les filiales.

NOTE SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

Note 12

ANALYSE SECTORIELLE DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Secteur Financier			Autres secteurs			(Chiffres en Millier de dinars)	
	Activité Bancaire	Assurance	Gestion de portefeuille de valeurs mobilière	Autres	Immobilière	Promotion Touristique	déc - 2009	déc - 2008
Quote Part dans les sociétés intégrées globalement								
BT	66 784						66 784	64 534
ASTREE		5 685					5 685	4 889
FOSA					34		34	40
GITSA					102		102	177
GITSARL					4		4	6
GPT			164				164	523
PT			566				566	425
SBT				350			350	2 187
SPCB (1)								-87
BT SICAR				24			24	0
SPPI				165			165	16
SVCR			434				434	236
SVRD			377				377	142
Total	66 784	5 685	1 541	539	140	0	74 689	73 088

Quote Part dans les sociétés mises en équivalence

CARTHAGO						3 306	3 306	2 450
SPCB (1)					-49		-49	
SPT BEKALTA (2)							0	-511
Total	0	0	0	0	-49	3 306	3 257	1 939
Total Résultat	66 784	5 685	1 541	539	91	3 306	77 946	75 027

(1) La société SPCB a été consolidée par la méthode de la mise en équivalence pour l'exercice 2009.

(2) La société SPT BEKALTA a été exclue du périmètre de consolidation pour l'exercice 2009.

Note 13

MARGE NETTE DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

(Chiffres en Millier de dinars)

	déc - 2009	déc - 2008
Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	16 167	13 228
Résultat Technique de l'Assurance Vie	668	1 098
Résultat technique	16 835	14 326
Produits des placements Assurance Non Vie	8 613	8 620
Charges des placements de l'Assurance Non Vie	-1 386	-967
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	-4 804	-5 359
Autres produits non techniques	115	12
Autres charges non techniques	0	0
Impôts sur le Résultat	-3 594	-2 925
Marge intégrable	15 779	13 707
Elimination des opération intraGroupe	-5 068	-4 495
Marge nette des entreprises d'assurance	10 711	9 212

L'état de résultat des sociétés d'assurance a été totalement intégré dans une seule rubrique au niveau de l'état de résultat consolidé – Marge nette des activités d'assurance. Toutes les opérations réciproques s'y rattachant ont été éliminées sur cette marge.

NOTE SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Note 14

FLUX DE TRÉSORERIE GROUPE

(Chiffres en Millier de dinars)

	Déc - 2009	Var Trésorerie Filiales	BT	Secteurs Financier	Autres Secteurs	Déc - 2008
Activités d'exploitation						
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	174 728	1 937	172 791			292 890
Trésorerie groupe						
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	56			56	0	23
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-207 879		-208 406	-1 323	-30	260 235
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	438 652		437 796	4 916	34	178 520
Dont trésorerie chez la Banque de Tunisie	4 094			4 060	34	1 480
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	230 829	2 106	229 390	3 593	4	438 778
Trésorerie groupe chez la Banque de Tunisie	2 158			2 155	3	4 664

La préparation de l'état des flux de trésorerie consolidé consiste à cumuler les différents états des sociétés intégrées globalement et à procéder à l'élimination des opérations réciproques les plus significatives.

Les sociétés agissant dans le secteur des OPCVM ne disposent pas d'un état des flux de trésorerie. A cet effet, un tableau des flux a été calculé, conformément à la norme générale.

La situation de la trésorerie de début et de fin de période des comptes bancaires ouverts chez la BT est mentionnée en marge. La variation de ces comptes a été éliminée par la variation de la rubrique dépôts et retraits de la clientèle.



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac,
Rue Lac Echkel 1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



Immeuble International City Center (I.C.C)
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - TUNISIE
Tél (L.G) : 70 728 450 Fax : 70 728 405
E-mails : finor@planet.tn
administration@finor.com.tn

Tunis, le 13 Avril 2010

***A messieurs les actionnaires
du groupe banque de tunisie***

Rapport d'audit des états financiers consolidés de la Banque de Tunisie au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2009

En vertu de l'article 471 de la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe « BANQUE DE TUNISIE », nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés dudit groupe, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés dégagent un total du bilan de 3.115.637 mille dinars et un résultat net de 77.946 mille dinars.

Les comptes consolidés étant arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les états financiers consolidés du groupe « BANQUE DE TUNISIE » arrêtés au 31 Décembre 2009, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe « BANQUE DE TUNISIE », fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Les Commissaires Aux Comptes

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR
Fayçal DERBEL



البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

BT

البنك التونسي